



EXPERTISE AUDIT ADVISORY
145 Avenue Thiers
33100 BORDEAUX

In Extenso

IN EXTENSO AUDIT
106 Cours Charlemagne
69002 LYON

LNA SANTE

Société Anonyme

7 boulevard Auguste Priou

CS 52420

44124 VERTOU

**Rapport des commissaires aux
comptes sur les comptes
consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2020



EXPERTISE AUDIT ADVISORY
145 Avenue Thiers
33100 BORDEAUX

In Extenso

IN EXTENSO AUDIT
106 Cours Charlemagne
69002 LYON

LNA SANTE

Société Anonyme

*7 boulevard Auguste Priou
CS 52420
44124 VERTOU*

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale des actionnaires de la société LNA SANTE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société LNA SANTE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "*Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés*" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Goodwill, Autorisations d'exploiter – Test de dépréciation

Risque identifié :

Au 31 décembre 2020, la valeur des goodwill s'élève à 134 millions d'euros et la valeur nette des autorisations d'exploiter s'élève à 400 millions d'euros pour un total bilan de 1 497 millions d'euros.

LNA SANTE

- Les *goodwill* correspondent, tels que détaillés en note 2.4.5 de l'annexe aux comptes consolidés aux écarts constatés entre le coût d'acquisition des titres des sociétés entrées dans le périmètre de consolidation et la part de votre groupe dans la juste valeur, à la date d'acquisition, des actifs et des passifs relatifs à ces sociétés.
- Les autorisations d'exploiter sont comptabilisées, tel qu'indiqué dans la note 2.5.1 de l'annexe, au prix payé ou, en cas d'identification dans les douze mois à compter de la date d'acquisition d'un écart de valeur, à leur juste valeur.

Les goodwill et autorisations d'exploiter font l'objet d'un test de dépréciation, basé sur des unités génératrices de trésorerie (UGT) ou des groupes d'UGT d'un même secteur opérationnel, selon les modalités et les hypothèses décrites en notes 2.5.5 de l'annexe aux comptes consolidés.

Ces tests conduisent, le cas échéant, à comptabiliser une dépréciation de la valeur nette comptable pour la ramener à la valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité.

Nous avons considéré que la valeur des goodwill et des autorisations d'exploiter est un point clé de notre audit :

- compte tenu de son importance dans les comptes consolidés de votre groupe,
- et du fait que la détermination de la valeur d'utilité, prise en compte dans les tests de dépréciation, nécessite le recours à des estimations et des hypothèses qui requièrent une part importante de jugement de la direction, notamment en ce qui concerne les flux de trésorerie futurs, les hypothèses de croissance du chiffre d'affaires selon les activités et le taux d'actualisation eu égard à la prime de risque marché.

Travaux des commissaires aux comptes

Dans le cadre de nos travaux, nous avons pris connaissance du processus d'élaboration et d'approbation des estimations et des hypothèses faites par votre groupe dans le cadre des tests de dépréciation. Nos travaux ont notamment consisté à :

- Prendre connaissance des méthodes mises en place par la Direction pour élaborer les flux futurs de trésorerie ;
- Apprécier la pertinence de l'allocation des goodwill et des autorisations d'exploiter aux différentes UGT ou aux groupes d'UGT ;
- Analyser et apprécier le taux d'actualisation retenu par la direction en nous assurant de la pertinence des différents paramètres qui le constituent ;
- examiner les flux futurs de trésorerie retenus, au regard des données budgétaires, des résultats historiques ainsi que du contexte économique et financier dans lequel s'inscrit le groupe ;
- vérifier, par sondages, l'exactitude arithmétique des tests de dépréciation réalisés par le groupe ;
- évaluer si les informations données dans la note 2.5.5 de l'annexe aux comptes consolidés notamment en ce qui concerne les hypothèses clés et les analyses de sensibilité réalisées sont présentées de manière adéquate.

Suivi de la norme IFRS 16 sur les contrats de location

Risque identifié :

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le groupe applique la norme IFR 16 relative aux contrats de location selon la méthode rétrospective simplifiée avec option pour le calcul rétrospectif du droit d'utilisation, comme le précisent les notes de l'annexe relatives aux méthodes comptables (note 2.5.3) et celles relatives aux principaux postes du bilan (note 16).

De ce fait, les droits d'utilisation relatifs aux contrats de location remplissant les critères de capitalisation définis par la norme, sont inscrits à l'actif pour une valeur nette comptable de 482 millions d'euros et les dettes de location au passif pour une valeur comptable de 522 millions d'euros après actualisation.

Nous avons considéré l'application de cette norme IFRS 16 comme point clé d'audit compte tenu de la forte volumétrie des données à collecter et du montant significatif de la valeur des droits d'utilisation et des dettes de loyers relatifs aux contrats de location, ainsi que du degré de jugement de la Direction dans la détermination des valeurs, notamment s'agissant des hypothèses relatives aux durées probables des contrats, et aux d'actualisation afférents.

Travaux des commissaires aux comptes

Notre approche d'audit a consisté à apprécier la pertinence et la conformité aux principes comptables applicables de la méthodologie retenue par le Groupe pour déterminer les principales hypothèses. Nos travaux ont notamment consisté à :

- Prendre connaissance des procédures et des contrôles-clés mis en place par la Direction pour l'application de la norme, notamment pour recenser et suivre les contrats de location;
- Effectuer des tests de détail sur la qualité des données saisies dans les systèmes d'informations, relatives aux contrats de location ;
- Examiner les hypothèses de durées retenues par la Direction pour la détermination de la dette locative et du droit d'utilisation des biens concernés, en cohérence avec la politique de gestion immobilière des établissements définie par le groupe;
- Analyser la méthodologie utilisée pour la détermination des taux d'actualisation utilisés pour le calcul des obligations locatives (sur la base des taux implicites).

Nous avons en outre apprécié le caractère approprié de l'information financière donnée dans la note 16 des états financiers.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration arrêté le 30 mars 2021.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

LNA SANTE

Nous attestons que la déclaration de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport de gestion du groupe, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Président Directeur Général. S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus^{Erreur ! Signet non défini.} dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes consolidés qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société LNA SANTE par l'assemblée générale du 23 juin 2010 pour le cabinet IN EXTENSO AUDIT et du 3 mars 2008 pour le cabinet EXPERTISE AUDIT ADVISORY.

Au 31 décembre 2020, le cabinet IN EXTENSO AUDIT était dans la 11ème année de sa mission sans interruption et le cabinet EXPERTISE AUDIT ADVISORY dans la 13ème année, dont respectivement 11 et 13 années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

LNA SANTE

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit^{Erreur ! Signet non défini.} qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.


LNA SANTE

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n°537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Nantes et Bordeaux, le 29 avril 2021

Les commissaires aux comptes

IN EXTENSO AUDIT	EXPERTISE AUDIT ADVISORY
	
Françoise GRIMAUD PORCHER	Christophe ROUSSELI

COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDÉ

En milliers d'euros	Notes	2020			2019		
		Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Chiffre d'affaires	2.	521 486	52 407	573 893	472 844	55 016	527 860
Achats consommés		(46 479)	(44 500)	(90 979)	(38 949)	(43 188)	(82 137)
Charges de personnel	3.	(277 419)	(2 447)	(279 866)	(253 486)	(2 511)	(255 997)
Charges externes	4.	(64 396)	(2 333)	(66 729)	(56 123)	(2 708)	(58 831)
Impôts, taxes et versements assimilés		(20 749)	(817)	(21 567)	(18 753)	(606)	(19 359)
Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions	5.	(64 094)	(1 672)	(65 766)	(57 160)	(815)	(57 975)
Dotations nettes aux dépréciations des créances clients	19.	(44)		(44)	(63)		(63)
Variation de stocks de produits en cours et de produits finis		842	(2 726)	(1 883)	692	(3 051)	(2 359)
Autres produits et charges d'exploitation	6.	5 413	(1 092)	4 322	5 248	(1 269)	3 979
Compte de liaison		(3 146)	3 146		(592)	592	
Résultat opérationnel courant		51 414	(32)	51 382	53 660	1 460	55 120
Autres produits opérationnels	7.	11 960		11 960	8 498	901	9 400
Autres charges opérationnelles	7.	(25 468)	(793)	(26 262)	(6 729)	(3 282)	(10 012)
Résultat opérationnel		37 905	(826)	37 080	55 429	(921)	54 508
Coût de l'endettement financier net	8.	(19 056)	(732)	(19 788)	(17 248)	(652)	(17 900)
Autres produits et charges financiers	9.	1 432	(81)	1 351	3	(165)	(162)
Résultat avant impôt		20 281	(1 639)	18 642	38 184	(1 739)	36 446
Charges d'impôt	10.	(10 448)	243	(10 205)	(15 022)	263	(14 759)
Résultat net des sociétés intégrées		9 833	(1 396)	8 437	23 162	(1 476)	21 687
Résultat net de l'ensemble consolidé		9 833	(1 396)	8 437	23 162	(1 476)	21 687
Intérêts ne conférant pas le contrôle		596	35	631	747	112	859
Résultat net part du groupe		9 238	(1 431)	7 807	22 415	(1 587)	20 828
Résultat par action	11.			0,8147			2,1582
Résultat dilué par action	11.			0,8147			2,1582

ÉTAT DU RESULTAT GLOBAL

En milliers d'euros	Notes	2020			2019		
		Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Résultat net de l'ensemble consolidé		9 833	(1 396)	8 437	23 162	(1 476)	21 687
Autres éléments du résultat global :							
Variation de la juste valeur des instruments financiers	28.	(1 365)	7	(1 358)	(484)	50	(434)
Impôts différés sur juste valeur des instruments financiers	17.	440	(2)	438	160	(13)	147
Éléments recyclables par résultat		(925)	5	(920)	(324)	37	(287)
Ecart actuariel sur engagements de retraite	23.	(410)	(1)	(411)	(623)		(623)
Impôts différés sur écarts actuariels sur engag. retraite	17.	132		132	224		224
Éléments non recyclables par résultat		(278)	(1)	(279)	(399)		(399)
Autres éléments du résultat global		(1 203)	4	(1 199)	(723)	37	(686)
Résultat global de l'exercice		8 630	(1 392)	7 238	22 439	(1 439)	21 001
Dont part du groupe		8 037	(1 427)	6 610	21 667	(1 550)	20 117
Dont intérêts ne conférant pas le contrôle		594	35	629	772	112	884

SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE ACTIF

En milliers d'euros	Notes	31/12/2020			31/12/2019		
		Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Actifs non courants		1 101 571	89 485	1 191 056	884 252	9 038	893 290
Ecarts d'acquisition	12.	130 093	4 215	134 308	96 018	271	96 288
Immobilisations incorporelles	13.	404 093		404 093	268 030		268 030
Immobilisations corporelles	14.	80 644	80 494	161 138	52 949	3 452	56 401
Actifs financiers non courants	15.	3 707	1 275	4 982	4 280	118	4 398
Droits d'utilisation des contrats de location	16.	479 672	2 580	482 251	460 145	2 851	462 996
Impôts différés actif	17.	3 364	921	4 285	2 830	2 347	5 177
Actifs courants		210 201	95 795	305 995	183 163	144 542	327 705
Stocks et en-cours	18.	4 716	81 653	86 369	2 697	111 077	113 773
Actifs sur contrats, clients et comptes rattachés	19.	41 516	3 333	44 849	33 935	23 746	57 681
Autres actifs courants	20.	43 248	5 694	48 941	8 937	5 855	14 793
Créances d'impôt		4 478	324	4 803	836	328	1 164
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21.	116 243	4 791	121 034	136 758	3 536	140 293
TOTAL ACTIF		1 311 772	185 280	1 497 052	1 067 415	153 580	1 220 994

SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE PASSIF

En milliers d'euros	Notes	31/12/2020			31/12/2019		
		Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Capitaux propres totaux	22.	206 922	(11 071)	195 851	206 342	(9 542)	196 800
Capital social		19 412		19 412	19 412		19 412
Primes d'émission		49 912		49 912	49 912		49 912
Réserves consolidées		121 252	(9 737)	111 514	107 319	(8 156)	99 164
Résultat part du groupe		9 238	(1 431)	7 807	22 415	(1 587)	20 828
Capitaux propres du groupe		199 814	(11 169)	188 645	199 058	(9 743)	189 316
Intérêts ne conférant pas le contrôle		7 108	97	7 206	7 283	201	7 485
Passifs non courants		730 713	8 619	739 332	678 993	5 371	684 364
Engagements de retraite et avantages assimilés	23.	10 997	32	11 029	7 831	27	7 858
Provisions pour risques non courants	24.	217		217	217		217
Impôts différés passifs	17.	71 580	5 306	76 886	43 216	1 692	44 908
Emprunts et dettes financières non courants	25.	175 594	243	175 837	174 367	309	174 676
Obligations locatives non courantes	16.	465 166	2 417	467 583	451 225	2 681	453 905
Autres éléments non courants	26.	7 159	621	7 779	2 138	662	2 799
Passifs courants		374 137	187 732	561 869	182 080	157 750	339 830
Provisions pour risques courants	24.	7 463	917	8 379	3 736	544	4 280
Dettes fournisseurs et avances reçues		47 780	8 359	56 139	35 626	12 170	47 796
Emprunts et dettes financières courants	25.	101 626	174 482	276 108	25 282	118 018	143 301
Obligations locatives courantes	16.	54 404	307	54 711	48 358	295	48 653
Autres passifs courants	27.	158 086	5 511	163 597	75 738	14 614	90 352
Dettes d'impôts courants		2 584	350	2 934	5 083	365	5 448
Compte de liaison		2 194	(2 194)		(11 743)	11 743	
TOTAL PASSIF		1 311 772	185 280	1 497 052	1 067 415	153 580	1 220 994

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

En milliers d'euros	Notes	2020			2019		
		Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
OPERATIONS D'ACTIVITES							
Résultat net de l'ensemble consolidé				8 437			21 687
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation :							
<i>Amortissements et provisions</i>				69 640			56 479
<i>Coût de l'endettement financier net</i>	8.			19 788			17 900
<i>Charges d'impôt</i>	10.			10 205			14 759
<i>Plus ou moins-values de cession</i>				537			548
<i>Dividendes reçus</i>				(21)			(22)
<i>Autres produits et charges</i>				(2 723)			(2 131)
Marge brute d'autofinancement avant coût de l'endettement net et impôt		104 537	1 326	105 863	108 407	813	109 221
Variation du besoin en fonds de roulement		40 375	16 509	56 884	7 621	5 088	12 710
<i>Stocks</i>		(1 631)	3 833	2 202	(756)	9 304	8 547
<i>Créances</i>		(28 249)	20 646	(7 603)	7 447	10 704	18 151
<i>Dettes</i>		70 255	(7 970)	62 285	931	(14 919)	(13 988)
Impôt décaissé		(15 811)	(433)	(16 244)	(3 609)	(291)	(3 900)
Flux nets de trésorerie générés par l'activité		129 101	17 402	146 503	112 420	5 610	118 031
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT							
Acquisition d'immobilisations incorporelles	13.			(4 698)			(729)
Acquisition d'immobilisations corporelles	14.			(9 065)			(5 797)
Acquisition d'actifs financiers non courants	15.			(1 240)			(1 880)
Var. des dettes sur acquisition d'immobilisations				(5)			354
Cession d'immobilisations corporelles				72			241
Cession d'immobilisations financières	15.			1 548			52
Dividendes reçus				21			22
Trésorerie nette sur acquisition et cessions de filiales				(192 578)			(47 083)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(202 231)	(3 713)	(205 945)	(41 141)	(13 679)	(54 820)
OPERATIONS DE FINANCEMENT							
Dividendes versés aux minoritaires				(817)			(743)
Dividendes versés aux actionnaires de la mère				(4 307)			(3 667)
Actions propres et autres éléments non courants				(4 297)			(79)
Emissions d'emprunts désintermédiés	25.			73 700			33 300
Emissions d'emprunts bancaires	25.			177 160			53 150
Augmentation des dettes financières diverses	25.			3 072			3 036
Remboursement des emprunts désintermédiés	25.			(81 000)			(25 800)
Remboursement des emprunts bancaires	25.			(50 022)			(35 624)
Remboursement des obligations locatives	16.			(51 398)			(46 688)
Remboursement des dettes financières diverses	25.			(3 736)			(4 134)
Coût financier décaissé				(18 115)			(17 471)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		52 674	(12 433)	40 241	(50 580)	5 859	(44 721)
Trésorerie à l'ouverture	21.	136 566	3 524	140 090	115 866	5 734	121 600
Trésorerie à la clôture	21.	116 109	4 780	120 889	136 566	3 524	140 090
VARIATION DE TRESORERIE		(20 457)	1 256	(19 201)	20 700	(2 209)	18 490

L'effet de la variation du besoin en fonds de roulement provient principalement des avances de trésorerie reçues des autorités sur le secteur Sanitaire pour 41 326 milliers d'euros. Cet effet est en partie compensé par les produits à recevoir enregistrés au titre des compensations d'activité et des compensations de charges pour un total de 8 657 milliers d'euros.

VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En milliers d'euros	Note	Nombre Actions	Capital social	Primes d'émission	Actions Propres	Réserves et résultat	Capitaux propres groupe	Intérêts ne conférant pas le contrôle	Capitaux propres totaux
Situation au 31/12/2018		9 705 937	19 412	49 912	(2 427)	130 113	197 010	7 304	204 314
Impact de première application IFRS 16						(25 897)	(25 897)	(1 301)	(27 198)
Situation au 01/01/2019		9 705 937	19 412	49 912	(2 427)	104 216	171 113	6 003	177 116
Neutralisation des actions auto-détenues					(153)	137	(16)		(16)
Variation de périmètre						1 465	1 465	1 341	2 805
Plan d'attribution d'actions gratuites conditionnée						304	304		304
Distribution de dividendes ⁽¹⁾						(3 667)	(3 667)	(743)	(4 410)
Total des transactions avec les actionnaires					(153)	(1 762)	(1 915)	598	(1 317)
Résultat net de la période						20 828	20 828	859	21 687
Autres éléments du résultat global						(711)	(711)	25	(686)
Résultat global						20 117	20 117	884	21 001
Situation au 31/12/2019	22.	9 705 937	19 412	49 912	(2 580)	122 572	189 316	7 485	196 800
Neutralisation des actions auto-détenues					(3 318)	31	(3 287)		(3 287)
Variation de périmètre								(10)	(10)
Plan d'attribution d'actions gratuites conditionnée						314	314		314
Distribution de dividendes ⁽¹⁾						(4 307)	(4 307)	(897)	(5 204)
Total des transactions avec les actionnaires					(3 318)	(3 962)	(7 280)	(907)	(8 187)
Résultat net de la période						7 807	7 807	631	8 437
Autres éléments du résultat global						(1 197)	(1 197)	(2)	(1 199)
Résultat global						6 610	6 610	629	7 238
Situation au 31/12/2020	22.	9 705 937	19 412	49 912	(5 898)	125 219	188 645	7 206	195 851

⁽¹⁾ L'Assemblée Générale du 17 juin 2020 a approuvé la distribution de dividendes de 0,45 euro par action au titre de l'exercice 2019, qui a été versée en numéraire le 10 juillet 2020, à comparer à un dividende de 0,38 euro par action au titre de l'exercice 2018.

Le montant des réserves non distribuables s'élève à 4 892 milliers d'euros au 31 décembre 2020, contre 4 215 milliers d'euros pour l'exercice clos au 31 décembre 2019.

1. Faits marquants de l'année

EVOLUTION DU PARC DE LITS

Au cours de l'exercice 2020, le Groupe a poursuivi son développement organique et externe, avec un parc en exploitation porté à 9 104 lits, en hausse de +1 239 lits, par la réalisation d'opérations sous la forme :

- De l'acquisition du groupe Clinique Développement pour +828 lits répartis sur 5 sites en Normandie sur le secteur Sanitaire,
- De la reprise d'un nouveau pôle à Meaux (77) de +30 lits pour le secteur Médico-Social France et +157 lits pour le secteur Sanitaire,
- De l'acquisition d'un SSR à Brieuil sur Chizé (79) de +74 lits,
- De l'acquisition d'un EHPAD à Pessac (33) de +43 lits,
- D'extensions capacitaires principalement sous forme ambulatoire en secteur Sanitaire pour +83 places,
- D'extensions capacitaires en secteur Médico-Social France de +24 lits.

Les mouvements de capacité intervenus au cours de l'exercice 2020 ont concerné le secteur Médico-Social France pour +97 lits et le secteur Sanitaire pour +1 142 lits.

La répartition du parc en exploitation entre les métiers est la suivante : 57% des capacités sont affectées au secteur Médico-Social (soit 5 210 lits d'hébergement permanent ou temporaire) contre 43% au secteur Sanitaire (soit 3 894 lits en hospitalisation complète et partielle).

CRISE COVID-19

La crise sanitaire Covid-19 a conduit sur le secteur Médico-Social à la fermeture complète des accueils de jour (pour une capacité d'environ 200 résidents) entre mars et mai 2020, et à la diminution progressive des flux d'admission en hébergement permanent en lien avec le confinement organisé dans un premier temps à l'échelle de l'établissement, puis des unités de vie et généralisé enfin aux chambres des résidents. Les mesures de confinement ont été prises systématiquement en anticipation des instructions des autorités de santé. Pour les établissements en situation d'épidémie Covid-19 et dans les unités dédiées à la prise en soin des troubles démentiels, le flux des entrées a été drastiquement interrompu. Sur le 2nd semestre, les établissements ont accusé un retard d'occupation, accentué par une deuxième période de confinement en octobre - novembre.

Sur le secteur Sanitaire, la crise sanitaire Covid-19 a fortement impacté l'activité des cliniques SSR à compter de mi-mars 2020. Le Groupe a décidé la fermeture des activités d'hôpital de jour pendant la première vague épidémique du printemps 2020 (pour une capacité de 500 patients), afin de limiter les flux de patients, qui sont importants en soin ambulatoire, et a enregistré une baisse drastique des



admissions en hospitalisation complète en provenance des hôpitaux, du fait de la déprogrammation des interventions non urgentes. Le 2nd semestre a connu un rebond du volume de prises en charge consécutif à la reprise des activités chirurgicales hospitalières. Le Ministère de la santé, par ordonnance en date du 25 mars 2020, a par ailleurs mis en place un mécanisme global de soutien financier sur toute la période de la crise sanitaire visant à sécuriser au travers d'un dispositif de garantie de financement les recettes des établissements sous OQN, sur la base des volumes d'activités facturés en 2019.

Sur l'activité Immobilier, les chantiers en cours ont été interrompus pendant la période de confinement de mars à mai puis ont repris à bon rythme sur le 2nd semestre 2020.

Les impacts financiers de la crise sanitaire sont présentés en Note 1.

SEGUR DE LA SANTE

Les accords du Ségur de la Santé ont été signés le 13 juillet 2020 par le Premier ministre, le ministre des Solidarités et de la Santé, ainsi que par une majorité d'organisations syndicales. Ces accords rassemblent une série de mesures destinées notamment à améliorer l'attractivité des métiers de la santé par des revalorisations salariales. Pour le secteur privé lucratif cette revalorisation s'élève à 206 euros bruts par mois (soit environ +160 euros nets). Ces revalorisations salariales financées par l'Etat se sont appliquées dans le Groupe à partir de décembre 2020 (effet rétroactif à septembre 2020).

MISE EN PLACE D'UN CONTRAT DE PREFINANCEMENT DES DOTATIONS SOINS

Le Groupe a mis en place un préfinancement des dotations soins sur le secteur Médico-Social France en septembre 2020. Ce préfinancement correspond à 6 mois de dotations et permet au Groupe d'optimiser son BFR en disposant d'une trésorerie complémentaire.

2. Référentiel Comptable, Modalités de consolidation, Méthodes et règles comptables

2.1. Présentation générale du Groupe

La société anonyme LNA Santé est une entreprise domiciliée en France dont le siège social est situé à Vertou (44) au 7, boulevard Auguste Priou et inscrite au RCS sous le numéro 388 359 531.

Le Groupe présente une activité principale de gestion et d'exploitation d'établissements de santé (soins de suite, clinique psychiatrique, antennes d'hospitalisation à domicile et centres de santé) et de résidences médicalisées pour personnes âgées valides, semi-dépendantes ou dépendantes. Au sein de ses établissements, il offre des prestations de service hôtelières et médicales. Chaque établissement est soumis à autorisation administrative.



L'hébergement étant l'une des principales caractéristiques de ce type d'activité, le Groupe possède une activité immobilière au service de l'exploitation. Dans le cadre de sa politique de développement, le Groupe est amené à restructurer des bâtiments existants pour les rendre conformes aux différentes normes exigées et aux standards internes du Groupe, à créer des extensions ou de nouveaux bâtiments ex-nihilo. Le Groupe n'a cependant pas vocation à garder son immobilier et le cède à des investisseurs. Il peut donc être amené à réaliser des opérations de promotion immobilière.

Les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 comprennent le Groupe formé par la Société LNA Santé et ses filiales, dénommé LNA Santé, et plus communément le « Groupe ». Le périmètre de consolidation est décrit au paragraphe 3.

En date du 30 mars 2021, le Conseil d'Administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020. L'Assemblée Générale des actionnaires, devant se prononcer sur ces états financiers, doit se réunir le 23 juin 2021.

2.2. Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union Européenne au 31 décembre 2020.

Les méthodes comptables ont été appliquées d'une manière uniforme par les entités du Groupe.

Outre les points relevés au paragraphe 2.4.6, les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

Les nouvelles normes IFRS et interprétations publiées au 31 décembre 2020 et non encore entrées en vigueur pourront avoir des conséquences sur les comptes consolidés et sont exposées en point 2.4.6.

2.3. Principes de préparation des états financiers

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros arrondis au millier d'euros le plus proche.

Les états financiers ont été préparés sur la base des méthodes comptables et des modalités d'évaluation décrites ci-après.

2.4. Base et établissement des états financiers

2.4.1. Estimations et exercice du jugement

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de

passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue.

- **Dépréciation estimée des écarts d'acquisition et actifs à long terme**

Le Groupe soumet les écarts d'acquisition (goodwills) et les actifs à long terme à des tests de dépréciation conformément à la méthode comptable exposée au paragraphe 2.5.5. Les unités génératrices de trésorerie qui servent de base à ces calculs sont constituées des établissements qui sont pour la plupart des sociétés juridiques indépendantes. Ces calculs nécessitent de recourir à des estimations, notamment à une modélisation des résultats futurs.

- **Contrats de location**

Conformément à IFRS 16, le Groupe évalue les obligations locatives liées à ses contrats de location en actualisant les loyers futurs. Cette évaluation repose sur deux hypothèses principales, à savoir la durée probable du contrat et le taux d'actualisation.

Pour chaque contrat, le Groupe a évalué la durée probable en prenant en compte la durée non résiliable du contrat et la probabilité d'exercer ou non des options de renouvellement ou de résiliation. Ces estimations prennent en compte l'impact de la décision rendue par l'IFRS IC en novembre 2019.

La méthode de détermination du taux d'actualisation est décrite au paragraphe 2.5.3.

- **Impôts différés**

Les impôts différés actifs et passifs représentent un montant significatif des états financiers du Groupe. Ils incluent notamment l'imposition latente sur les autorisations d'exploiter et sur l'évaluation des constructions. La recouvrabilité des impôts différés repose sur la modélisation des résultats futurs.

- **Méthode de l'avancement**

La méthode de l'avancement est retenue pour constater le chiffre d'affaires et la marge sur les opérations de promotion sur des réhabilitations d'immobiliers acquis par le Groupe ainsi que pour les opérations de vente en état futur d'achèvement (VEFA).

L'appréciation de la marge à terminaison sur la base d'un budget prévisionnel de travaux régulièrement mis à jour (revue périodique interne des programmes) peut faire appel en partie à des estimations, en fonction de la spécificité du chantier.

- **Provisions pour indemnité de départ à la retraite**

Comme indiqué au paragraphe 2.5.12, le Groupe comptabilise une provision pour indemnité de départ à la retraite. Cette provision est calculée en fonction de calculs actuariels reposant sur des hypothèses telles que le taux d'actualisation, les futures augmentations de salaires, le taux de rotation des salariés et les tables de mortalité. Ces hypothèses sont généralement mises à jour annuellement. Le Groupe estime que les hypothèses actuarielles retenues sont appropriées.

2.4.2. Méthodes de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend l'ensemble des sociétés contrôlées de façon durable et exclusive par la société LNA Santé. Au 31 décembre 2020, toutes les sociétés sont consolidées par intégration globale. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu et jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Tous les soldes et transactions intra-groupe, y compris les résultats internes provenant de transactions intra-groupe, sont éliminés.

Les sociétés sont consolidées sur la base de leurs comptes annuels ou de situations arrêtées au 31 décembre et retraités, le cas échéant, en conformité avec les principes comptables retenus par le Groupe.

2.4.3. Première application des normes IFRS

L'effet de la première application des IFRS au 31 décembre 2004 a été exposé dans le document de base de l'exercice 2005 en page 144.

S'agissant de la norme IFRS 3 relative aux regroupements d'entreprises, la méthode rétrospective de retraitement des regroupements d'entreprises antérieurs à la date de constitution du Groupe a été appliquée, en conformité avec les normes IFRS, en reprenant l'historique de chaque société depuis leur date d'acquisition, soit septembre 1997 pour le 1^{er} achat. Compte tenu du développement récent du Groupe, les archives informatiques ont permis de reconstituer tous les écarts d'acquisition.

De la même manière, les normes IAS 16 et IAS 38 telles que révisées en 2004, ont été appliquées de façon rétrospective.

2.4.4. Méthodes de conversion

Toutes les sociétés du périmètre de consolidation sont dans la zone Euro. La monnaie de fonctionnement du Groupe est l'euro.

2.4.5. Regroupement d'entreprises

La norme IFRS 3 définit le regroupement d'entreprises comme une transaction ou autre évènement permettant d'obtenir le contrôle d'une ou plusieurs entreprises. Une entreprise étant considérée comme un ensemble intégré d'activités et d'actifs, susceptible d'être exploité et géré dans le but de fournir des biens ou des services à des clients, de produire des revenus de placement (tels que des dividendes ou des intérêts) ou de tirer d'autres produits d'activités ordinaires. Ainsi, une entreprise se compose d'intrants et de processus, appliqués à ces intrants, qui ont la capacité de contribuer à la création d'extrants.

Les différences positives entre le coût d'acquisition et la quote-part dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis à la date de prise de contrôle sont inscrits à l'actif en écarts d'acquisition. Pour les regroupements opérés antérieurement au 1^{er} janvier 2010, le coût d'acquisition inclut les frais d'acquisition. En application d'IFRS 3 révisée et pour les regroupements réalisés depuis le 1^{er} janvier 2010, les frais d'acquisition directement rattachables à l'opération d'acquisition tels que les rémunérations d'intermédiaires, les honoraires de conseil, juridiques, comptables ainsi que les

droits et taxes afférents sont comptabilisés en résultat. Le Groupe comptabilise ces frais sur la ligne « Autres charges opérationnelles » du compte de résultat.

A compter de la date d'acquisition correspondant à la date effective de prise de contrôle, conformément à IFRS 3 révisée, le Groupe dispose d'un délai de douze mois pour procéder à l'évaluation des actifs remis, des passifs encourus et des passifs éventuels à leur juste valeur.

Si la comptabilisation initiale de l'écart d'acquisition ne peut être déterminée que provisoirement à la date de prise de contrôle, car soit les justes valeurs à attribuer aux actifs, passifs ou passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise, soit le coût d'acquisition, ne peuvent être déterminés que provisoirement, l'écart d'acquisition est comptabilisé en tenant compte de ces valeurs provisoires. Dans ce cas, des ajustements de ces valeurs provisoires sont comptabilisés de manière définitive dans le délai susmentionné de douze mois à compter de la date d'acquisition.

Dans le cadre de leur première consolidation, la détermination de la valeur et la revue des composantes du prix des actifs acquis sont assurées au moyen de différentes méthodes d'évaluation.

L'analyse comparative des valeurs peut en définitive conduire l'acquéreur dans des cas bien délimités à constater que l'opération d'acquisition a été menée dans des conditions avantageuses. L'écart d'acquisition négatif est alors comptabilisé au compte de résultat au cours de la période d'acquisition en autres produits opérationnels.

Pour chaque regroupement d'entreprises, le Groupe peut évaluer les intérêts ne conférant pas le contrôle soit à leur juste valeur, soit sur la base de sa quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise évalué à la juste valeur à la date d'acquisition.

Les impacts de ces opérations sur les comptes consolidés du Groupe sont détaillés en Note 12.2.

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an, ou en cas d'apparition d'un indice de perte de valeur.

Les modalités du test de dépréciation sont décrites au paragraphe 2.5.5.

2.4.6. Evolution des principes comptables et méthodes d'évaluation au 1^{er} janvier 2020

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros et ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 30 mars 2021.

Les principes et méthodes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés 2020 sont identiques à ceux utilisés par le Groupe pour l'élaboration des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019 à l'exception des nouvelles normes applicables ci-dessous.

Normes, interprétations et amendements aux normes d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2020

Sont concernés les textes suivants :

Normes ou Interprétations	Date d'adoption par l'UE	Date d'entrée en vigueur
Amendement à IFRS 3 « Définition d'une entreprise »	21 avril 2020	1 ^{er} janvier 2020
Amendements à IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 : en lien avec la réforme des taux interbancaires de référence	15 janvier 2020	1 ^{er} janvier 2020
Amendements à IAS 1 et IAS 8 « Définition de significatif »	29 novembre 2019	1 ^{er} janvier 2020
Amendements des références au cadre conceptuel dans les normes IFRS	29 novembre 2019	1 ^{er} janvier 2020
Amendement à IFRS 16 « Allègements de loyer liés au COVID-19 »	9 octobre 2020	1 ^{er} juin 2020

Le Groupe a appliqué les dispositions des amendements liés à la réforme des taux d'intérêts de référence aux relations de couverture existant au 1^{er} janvier 2020 ou qualifiées de telles ultérieurement permettant de maintenir la comptabilité de couverture malgré les incertitudes liées à cette réforme.

Les autres normes et interprétations applicables à compter du 1^{er} janvier 2020 sont sans impact significatif sur les comptes du Groupe au 31 décembre 2020. Le Groupe n'est pas concerné par des abandons ou réductions de loyers significatifs sur l'exercice 2020 qui seraient éligibles à l'amendement à IFRS 16 « Allègements de loyer liés au COVID-19 ».

Normes, interprétations et amendements non encore appliqués

Sont concernées les normes suivantes :

Normes ou Interprétations	Date d'adoption par l'UE	Date d'entrée en vigueur ⁽¹⁾
Amendements à IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 « Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 2 »	13 janvier 2021	1 ^{er} janvier 2021
Amendements à IFRS 4 « Extension de l'exemption temporaire d'application d'IFRS 9 »	15 décembre 2020	1 ^{er} janvier 2021
Amendements à IFRS 3 « Références au cadre conceptuel des normes IFRS »	Non adopté	1 ^{er} janvier 2022
Amendements à IAS 37 « Contrats déficitaires – Coûts à prendre en compte »	Non adopté	1 ^{er} janvier 2022
Amendements à IAS 16 « Immobilisations corporelles – Revenus avant l'utilisation prévue »	Non adopté	1 ^{er} janvier 2022
Améliorations annuelles des normes IFRS 2018-2020	Non adopté	1 ^{er} janvier 2022
IFRS 17 Contrats d'assurance	Non adopté	1 ^{er} janvier 2023
Amendements à IAS 1 « Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants » et « Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants – report de la date d'entrée en vigueur »	Non adopté	1 ^{er} janvier 2023
Amendements IFRS 10/IAS 28 « Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entité associée ou JV »	Non adopté	Reporté <i>sine die</i> par l'IASB

⁽¹⁾ Sous réserves d'adoption par l'Union Européenne. Applicable à compter des exercices ouverts aux dates du tableau.

Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée des normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2020.

L'analyse des impacts de la mise en place de ces évolutions est en cours.

2.5. Méthodes et règles comptables

2.5.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent à des logiciels en service et à des autorisations d'exploiter.

Ces autorisations d'exploiter constituent des actifs à durée de vie indéfinie, bien que les autorisations d'exploiter soient en principe accordées pour une durée de 15 ans.

Elles se renouvellent par tacite reconduction sauf en cas de non-respect de la réglementation.

Des contrôles et des évaluations internes, garants de l'existence de bonnes pratiques professionnelles, conditionnent positivement les modalités de renouvellement des autorisations.

Les immobilisations incorporelles acquises séparément ou dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées au prix effectivement payé ou sont comptabilisées à leur juste valeur en cas d'identification dans les douze mois à compter de la date de l'acquisition d'un écart de valeur sur les autorisations d'exploitation acquises.

A ce titre, la juste valeur des autorisations d'exploitation est déterminée en tenant compte de la nature des activités reprises (référence à un multiple de chiffre d'affaires selon l'affectation aux secteurs opérationnels : Médico-Social France, Médico-Social Belgique et Sanitaire) et de la pertinence des estimations établies en fonction de la maîtrise et de la maturité des projets d'exploitation (référence à une valeur d'utilité déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs qui seront générés par l'exploitation continue des actifs corporels et incorporels pendant leur période d'utilité et de leur valeur terminale à l'issue de cet horizon).

Dès lors qu'un ajustement de la valeur des immobilisations incorporelles est constaté à la date d'acquisition par rapport au prix d'acquisition, le Groupe retient la valeur de comptabilisation à l'actif correspondant à la valeur minimale entre les deux méthodes d'évaluation (approche du multiple de chiffre d'affaires et approche de la valeur d'utilité par la méthode des DCF).

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont maintenues à leur coût d'acquisition selon le modèle du coût retenu selon l'approche décrite précédemment.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, sont soumises à des tests de dépréciation annuellement ou à chaque fois qu'un indice de perte de valeur apparaît, comme par exemple la diminution significative du taux d'occupation.

Les autres immobilisations incorporelles, à savoir les logiciels, sont amorties dès leur date de mise en service, en mode linéaire sur une durée d'un an à l'exception des principales composantes applicatives de l'ERP qui sont amorties sur 5 ans.

LNA Santé comptabilise des frais de développement. Selon l'IAS 38 « Immobilisations incorporelles », ces frais de développement sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise peut notamment démontrer :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service,
- sa capacité à utiliser l'immobilisation incorporelle,
- son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme,
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise,
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser l'immobilisation incorporelle,
- et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Compte tenu du respect des différents critères, LNA Santé a comptabilisé les coûts de développement relatifs à la mise en place du système d'information en immobilisations incorporelles.

2.5.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon un mode linéaire, sur les durées d'utilisation suivantes :

Type d'immobilisations	Durées d'amortissement
Matériel de bureau et informatique	4 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans
Linge	7 ans
Vaisselle	7 ans
Agencements divers	5 à 10 ans
Mobilier	7 à 10 ans
Gros matériels	10 ans
Petits matériels	5 à 7 ans
Matériel de communication et système appel malades	10 ans
Autres immobilisations corporelles	5 à 10 ans

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.

Pour les constructions, le Groupe a retenu les composants suivants décrits dans le tableau ci-dessous :

Composant	Durées d'amortissement ⁽¹⁾
Structure	20 à 30 ans
Assurance Dommage Ouvrage	10 ans
Honoraires / Impôts et taxes	10 à 20 ans
Second Œuvre	10 à 15 ans
Equipement / Aménagement / Décoration	5 à 10 ans

⁽¹⁾ tenant compte des spécificités de l'activité.

Le Groupe comptabilise dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle le coût de remplacement ou d'amélioration d'un composant de cette immobilisation corporelle au moment où ce coût est encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et que son coût peut être évalué de façon fiable. Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Les dépenses ultérieures encourues pour le remplacement ou l'amélioration d'un composant d'une immobilisation corporelle sont inscrites en immobilisations corporelles. En cas de remplacement, l'ancien composant est comptabilisé en charges.

2.5.3. Contrats de location

Le Groupe évalue si un contrat est un contrat de location selon IFRS 16 en appréciant, à la date d'entrée, si ce dernier porte sur un actif spécifique, si le Groupe obtient la quasi-totalité des avantages économiques liés à l'utilisation de l'actif et a la capacité de contrôler l'utilisation de cet actif.

Les deux exemptions de capitalisation proposées par la norme au titre des contrats d'une durée initiale inférieure ou égale à douze mois et des biens de faible valeur unitaire à neuf, que le Groupe a défini comme étant inférieure ou égale à 5 000 euros, sont utilisées. Par ailleurs, le retraitement IFRS 16 du parc de véhicules est considéré comme non significatif et ne fait pas l'objet de retraitement. En conséquence, les loyers afférents à ces contrats sont enregistrés au compte de résultat de manière linéaire sur la durée de location.

Lors de la comptabilisation initiale d'un contrat, le droit d'usage et la dette de location sont évalués par actualisation des loyers futurs, sur la durée du contrat de location en prenant en compte les hypothèses de renouvellement des baux ou de résiliation anticipée si ces options sont raisonnablement certaines d'être exercées. Les baux activés selon la norme IFRS 16 concernent des

ensembles immobiliers accueillant l'activité d'exploitation, leur durée contractuelle est généralement comprise entre 9 et 12 ans.

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la dette de loyer est déterminé, pour chaque bien, en fonction du taux marginal d'endettement à la date de commencement du contrat. Ce taux correspond au taux d'intérêt qu'obtiendrait l'entité preneuse, au commencement du contrat de location, pour financer l'acquisition du bien loué. Ainsi, le Groupe calcule une courbe de taux zéro-coupon en fonction de son profil de risque (taille, notation et volatilité), qui permet d'actualiser les flux combinés futurs des portefeuilles de loyers des entités consolidées, quels que soient leurs échéanciers. Sur cette base, un taux équivalent constant applicable à la chronique de loyers à actualiser est défini et appliqué aux contrats. Les taux utilisés ont donc été déterminés de façon à refléter le taux qui serait obtenu pour un emprunt avec un profil de paiement des flux similaire (i.e. un taux reflétant la durée du contrat).

Ultérieurement, le droit d'utilisation est amorti sur la durée attendue de location. La dette est, quant à elle, évaluée au coût amorti ; c'est-à-dire augmentée des intérêts calculés comptabilisés en résultat financier, et réduite du montant des loyers versés.

2.5.4. Immeubles de placement

Le Groupe ne détient aucun immeuble de placement.

2.5.5. Perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles

Les valeurs comptables des actifs sont revues périodiquement afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. Des tests de dépréciation sont effectués au moins une fois par an pour les actifs à durée de vie indéterminée, c'est-à-dire essentiellement pour les autorisations d'exploiter et les écarts d'acquisition.

La réalisation des tests de dépréciation est faite à partir des unités génératrices de trésorerie (UGT) pour les autorisations d'exploiter et par groupe d'unités génératrices de trésorerie d'un même secteur opérationnel pour les écarts d'acquisition (Secteurs Médico-Social France, Médico-Social Belgique et Sanitaire).

Une UGT est un ensemble homogène d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie de manière indépendante des autres UGT. Au sein du Groupe, les UGT sont déterminées au niveau de l'établissement (EHPAD, SSR ou MRPA) ou pôle médical, regroupant plusieurs établissements lorsque leurs flux de trésorerie sont liés.

En cas de constatation d'une perte de valeur, une dépréciation est comptabilisée pour ramener la valeur nette comptable à la valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité.

Les principales modalités de mise en œuvre des tests de dépréciation des autorisations d'exploiter et des écarts d'acquisition prévus par la norme IAS 36 et réalisées début 2021 sont décrites ci-après.

La valeur des unités génératrices de trésorerie est déterminée par la valeur d'utilité, qui repose sur l'actualisation des flux futurs de trésorerie au niveau de chaque UGT. Dans la mesure où un transfert sur un même site opérationnel est autorisé et programmé en relation avec les autorités de tarification

généralisant le regroupement d'autorisations d'exploitation, une nouvelle unité génératrice de trésorerie est constituée regroupant l'ensemble des actifs temporairement séparés (anciennes UGT). Dans ce cas, dès lors que des prévisions fiables peuvent être établies par la direction du Groupe, les flux de trésorerie actualisés sont constitués à la fois de ceux générés par les actifs existants avant regroupement jusqu'à la date de transfert, et ce compris les coûts de départ, et de ceux générés postérieurement au transfert sur le nouveau site d'accueil.

Dans quelques cas très spécifiques où le Groupe envisage de manière certaine une reconfiguration des actifs testés sans disposer d'un plan d'affaires suffisamment abouti pour permettre d'estimer des flux de trésorerie futurs de manière fiable, il peut être fait référence à l'approche du multiple de chiffre d'affaires selon l'appartenance de l'UGT aux secteurs opérationnels : Médico-Social France, Médico-Social Belgique et Sanitaire.

La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée de la somme des flux futurs nets de trésorerie basés sur l'indicateur EBITDA¹ retaité d'IFRS 16, actualisé, net d'impôt, et déterminés à partir du business plan élaboré par la Direction Générale du Groupe, en fonction des meilleures estimations du management et en tenant compte des performances passées.

L'actualisation des flux de trésorerie est réalisée à un taux correspondant au coût moyen pondéré du capital du Groupe, représentatif des caractéristiques du secteur, des conditions de financement du marché et peut être ajusté du risque propre à l'actif économique testé.

Conformément à l'IAS 36, les tests de dépréciation ont été effectués en début d'année 2021, sur les unités génératrices de trésorerie ou groupes d'unités génératrices de trésorerie incluant des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles et corporelles.

Dans le contexte de la pandémie mondiale, le Groupe a connu une perte partielle d'activité liée à la fermeture des hôpitaux de jour dans les SSR et des accueils de jour dans les EHPAD et MRPA ainsi qu'à la réduction des flux d'entrées dans les établissements pendant la période de confinement de mars à mai. D'octobre à décembre 2020 la pandémie a entraîné une seconde perte partielle d'activité. Ces pertes d'activité ont été reflétées dans le plan d'affaires du Groupe réalisé en début d'année 2021, avec une remontée des taux d'occupation progressive sur 2021 et un retour à la normale estimé à début 2022.

Les principales hypothèses de taux retenues et testées (analyse de sensibilité) ont été les suivantes :

- maintien du taux de croissance à l'infini : 1,75% pour les EHPAD, SSR, HAD et MRPA, 2,0% pour la clinique psychiatrique au regard de l'insuffisance de l'offre en psychiatrie et des perspectives de développement d'un site, agrandi et rénové,
- taux d'actualisation : 7,0 % en 2020 identique à celui de 2019 tenant compte des paramètres de marché (prime de risque et coût de l'argent sans risque),

¹ L'EBITDA (Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization) correspond au résultat opérationnel avant autres produits et charges opérationnels, dotations aux amortissements et provisions, après dotations et reprises sur dépréciations de stocks immobiliers.

- taux d'investissement en maintien de l'actif : taux retenu en 2020 de 2,4 % du chiffre d'affaires sur l'horizon explicite de 12 ans (correspondant au plan d'affaires du Groupe) puis 2,4 % en flux normatif. En 2019, les hypothèses étaient de 1,9 % du chiffre d'affaires sur l'horizon explicite puis de 2,4 % en flux normatif.

Sur l'horizon explicite, les flux de trésorerie entrants et sortants ne sont pas indexés sur l'inflation.

En matière de regroupement d'UGT, ces paramètres restent identiques selon les secteurs opérationnels auxquels ils se rattachent.

L'éventuelle dépréciation des actifs d'une unité génératrice de trésorerie est imputée prioritairement sur l'écart d'acquisition concerné (perte enregistrée en autres charges opérationnelles) et ensuite, en cas d'insuffisance, sur la valeur des autorisations d'exploiter.

2.5.6. Actifs financiers

Les actifs financiers comprennent :

- des actifs financiers non courants : les titres de participation non consolidés, les autres titres immobilisés et créances rattachées, les prêts, ainsi que les dépôts et cautionnements et instruments financiers actifs,
- des actifs financiers courants : trésorerie et équivalents de trésorerie (valeurs mobilières de placement),

Les titres de participation non consolidés et les autres titres immobilisés sont évalués sur option à la juste valeur par autres éléments du résultat global non recyclable. A la clôture de l'exercice, la valeur nette comptable de ces actifs financiers a été jugée représentative de leur juste valeur et aucun écart n'a été enregistré.

Les dépôts et cautionnements, ainsi que les prêts, sont comptabilisés au coût amorti et font l'objet d'une dépréciation représentative des pertes attendues.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur à la clôture et les variations de juste valeur sont enregistrées dans le résultat financier. Elles ne sont donc soumises à aucun test de dépréciation.

Les justes valeurs sont déterminées par référence à la cotation du marché.

2.5.7. Actifs non courants destinés à être cédés et abandons d'activité

Le Groupe utilise tous ses actifs non courants et il n'existe pas d'actifs non courants destinés à être cédés, ni abandon d'activités.

2.5.8. Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts nécessaires à l'achèvement et à la réalisation de la vente.

Dans les établissements, les stocks concernent principalement des matières et marchandises. Ils sont évalués selon la méthode du premier entré premier sorti.

En matière immobilière, les stocks sont évalués au coût de revient de l'opération ou au coût de comptabilisation initiale, selon la nature de l'opération.

Les stocks sont ramenés à leur valeur nette réalisable dès lors qu'il existe un indice que cette valeur est inférieure aux coûts et la dépréciation est reprise dès que les circonstances ayant conduit à déprécier la valeur des stocks cessent d'exister.

2.5.9. Actifs sur contrats, clients et autres débiteurs

Les créances clients sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facturation, déduction faite des dépréciations des montants non recouvrables. Elles sont évaluées au coût amorti diminué des pertes attendues sur la durée de vie de la créance selon le modèle simplifié prévu par IFRS 9. L'évaluation des pertes attendues sur les créances de l'activité exploitation est réalisée sur une base statistique car elles sont composées de créances d'un volume important mais individuellement non significatives et présentant des caractéristiques et un niveau de risque homogène. Les créances irrécouvrables sont constatées en pertes lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

Les créances clients de l'activité immobilière proviennent notamment du fait que les ventes de lots sont comptabilisées à la signature des actes alors que les paiements sont échelonnés dans le temps au rythme des appels de fonds réalisés aux différents stades d'avancement des chantiers lorsqu'il s'agit de VEFA – Ventes en l'état futur d'achèvement. Au 31 décembre 2020, les pertes attendues sur les créances de l'activité immobilière sont considérées comme non significatives car le cadre réglementaire sécurise le paiement de ces créances.

2.5.10. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie en banque, les fonds de caisse et les dépôts à vue, c'est à dire toutes les liquidités et les placements à court terme ayant une échéance de moins de 3 mois à compter de la date d'acquisition et exposés à un risque négligeable d'évolution de juste valeur.

Les découverts bancaires remboursables à vue font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe. Ils constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau de flux de trésorerie.

2.5.11. Titres auto-détenus

Les actions LNA Santé détenues par la société mère sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres jusqu'à ce qu'elles soient cédées ou annulées.

Les produits ou les pertes de ces cessions de titres sont imputés en capitaux propres ; ainsi ces opérations n'ont pas d'impact sur le résultat consolidé du Groupe.

2.5.12. Avantages postérieurs à l'emploi

- **Engagements de retraite**

Les régimes de retraite en vigueur dans le Groupe correspondent à des régimes à cotisations définies. Il n'existe pas de régime multi-employeurs.

Un régime à cotisations définies est un régime au titre duquel le Groupe verse des cotisations définies à une entité indépendante.

LNA Santé n'a aucune obligation légale ou implicite de verser de nouvelles cotisations si le fonds n'est pas en mesure de verser à tous les salariés les prestations relatives dues au titre des services rendus durant l'exercice en cours ou au titre des exercices précédents.

- **Indemnité de départ à la retraite**

Pour LNA Santé, les avantages postérieurs à l'emploi se limitent aux indemnités de départ en retraite.

La société comptabilise des provisions destinées à faire face aux obligations de paiement des indemnités lors du départ à la retraite des salariés prévues par la convention collective applicable.

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés conformément à la norme IAS 19 révisée, selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées. Ce calcul tient compte des indemnités prévues dans la convention collective ou dans le droit du travail le cas échéant, des probabilités de maintien dans le Groupe jusqu'au départ en retraite volontaire, de l'évolution prévisible des salaires et de l'actualisation financière.

Le coût des services rendus est comptabilisé en charges du personnel et les écarts actuariels sont comptabilisés en autres éléments du résultat global. Le coût financier est comptabilisé en résultat financier de la période.

Les paramètres utilisés sont détaillés dans la Note 23.

2.5.13. Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

La charge liée à la provision est présentée dans le compte de résultat, nette de tout remboursement. Si l'effet de la valeur de l'argent est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux futurs de trésorerie attendus à un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent, et, le cas échéant, les risques spécifiques au passif.

2.5.14. Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de taux d'intérêt variables résultant de ses activités financières et de sa politique de financement.

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à l'origine au coût d'acquisition. Ils sont évalués ultérieurement à leur juste valeur.

Lorsque les instruments dérivés remplissent les conditions pour être qualifiés d'instruments de couverture de flux de trésorerie, leurs variations de juste valeur sont comptabilisées en capitaux propres pour la part efficace et en autres produits ou charges financières pour la part inefficace. Le recyclage de la réserve de couverture de flux de trésorerie s'effectue dans le coût de l'endettement financier net. Les autres instruments dérivés sont comptabilisés en juste valeur par résultat, leurs variations de juste valeur étant constatée en autres produits ou charges financières.

2.5.15. Emprunts portant intérêts

Les emprunts produisant intérêts sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts des emprunts sont comptabilisés dans le coût de l'endettement financier.

Les emprunts sont ventilés en :

- passifs courants pour la part devant être remboursée dans les douze mois suivant la date de clôture,
- passifs non courants pour les échéances dues à plus de douze mois.

2.5.16. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont présentées au passif du bilan en « Autres éléments non courants ». Elles sont reprises au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'elles permettent de financer.

2.5.17. Dettes fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

2.5.18. Reconnaissance des produits

- **Activité Exploitation**

Pour la partie chiffre d'affaires correspondant à l'hébergement, à la dépendance et aux autres produits, le chiffre d'affaires est comptabilisé au fur et à mesure de la réalisation des prestations. Le montant des encours à la clôture de l'exercice est valorisé au prix de vente.



L'enveloppe soins annuelle accordée dans le cadre des conventions tripartites correspond à des dépenses liées à la réalisation de prestations de soins. Le chiffre d'affaires lié aux soins est comptabilisé au fur et à mesure de la réalisation des prestations.

- **Activité Immobilière**

Dans le cadre du développement de son activité, LNA Santé est amené à effectuer des opérations immobilières de rénovation, d'agrandissement et de construction. Ces opérations sont réalisées à travers des sociétés foncières consolidées.

LNA Santé réalise plusieurs types d'opérations immobilières, traitées différemment sur le plan comptable :

1 - Cas des opérations de promotion sur des créations ou des extensions avec un promoteur extérieur

Le Groupe engage, à travers une société foncière, des coûts d'études et de faisabilité, qui sont refacturés ensuite à un promoteur externe au Groupe, avec un produit réalisé sur le contrat cédé. Le contrôle de ces services est transféré à ce promoteur au moment de la signature du contrat. Le produit sur l'opération est enregistré à la signature du contrat.

2 - Cas des opérations de promotion sur des créations réalisées en interne

Le Groupe, à travers une société foncière, joue un rôle de promoteur et conclut notamment des contrats de Vente en Etat Futur d'Achèvement (VEFA) avec les investisseurs.

Ces contrats prévoient un transfert progressif du contrôle de l'immeuble au fur et à mesure de sa construction. Il en ressort que le chiffre d'affaires lié à ces opérations est reconnu en fonction de l'avancement du chantier sur la base des coûts engagés, y compris notamment le terrain.

3 - Cas des opérations de promotion sur des réhabilitations d'immobiliers acquis par le Groupe

Le Groupe peut être amené à céder, dans un délai inférieur à un an, l'ensemble immobilier acquis. Le prix de vente inclut des travaux de réhabilitation de l'existant. Dans ce cas, pour les projets en cours à la clôture de l'exercice, le produit est enregistré en comptabilité à l'avancement de l'opération. Le degré d'avancement est évalué par référence au prix d'acquisition et aux travaux exécutés.

2.5.19. Paiements en actions

Attribution gratuite d'actions soumises à des conditions de performance

Conformément à la norme IFRS 2, la juste valeur des actions attribuées gratuitement est déterminée selon des méthodes adaptées à leurs caractéristiques. La juste valeur à la date d'attribution des options de souscription d'actions est comptabilisée en charges sur la période d'acquisition des droits en contrepartie d'une augmentation des réserves consolidées.

Pour les attributions gratuites d'actions soumises à des conditions de performance, la période d'acquisition des droits correspond au délai le plus probable de réalisation des conditions de performance.

À chaque clôture, le Groupe évalue la probabilité de perte des droits aux actions attribuées gratuitement avant la fin de la période d'acquisition. Le cas échéant, l'impact de la révision de ces estimations est constaté en résultat avec en contrepartie une variation des réserves consolidées. Les conditions de performance ne sont pas révisées s'il s'agit de conditions de marché (celles-ci étant prises en compte en date d'attribution dans le cadre de l'évaluation à la juste valeur des instruments de capitaux propres qui seront remis).

2.5.20. Détermination du résultat opérationnel

Le compte de résultat est présenté par nature de charges.

Le résultat opérationnel est obtenu par différence des charges et des produits avant impôts autres que :

- les éléments de nature financière,
- les résultats des entreprises associées,
- les résultats des activités arrêtées ou en cours de cession.

La participation des salariés est intégrée dans les charges de personnel.

Les charges externes concernent principalement les charges d'honoraires, d'entretien et de sous-traitance.

Le résultat opérationnel courant est obtenu à partir du résultat opérationnel, corrigé des autres produits et charges et provisions pour risques et charges qui présentent un caractère inhabituel et significatif, à savoir :

- les résultats des évaluations des actifs incorporels avec les éventuelles dépréciations constatées dans le cadre des tests de dépréciation,
- charges de restructuration,
- plus et moins-values de cessions,
- charges et produits résultant de litiges significatifs,
- charges ponctuelles liées aux regroupements d'entreprises, dont frais d'acquisition.

2.5.21. Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge ou le produit d'impôt exigible et la charge ou le produit d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

L'impôt différé est calculé selon la méthode du report variable sur la base du taux voté ou quasi voté à la clôture des comptes par la juridiction compétente pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales.

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que si leur récupération est jugée probable. S'il s'avérait que les bénéfices imposables futurs devenaient insuffisants pour conserver ces déficits, le Groupe constituerait une dépréciation des impôts différés.

Les actifs d'impôts différés potentiels attachés aux déficits reportables existant à la date d'acquisition, dont l'utilisation est jugée probable, sont pris en compte dans la détermination de l'écart d'acquisition.

L'impôt exigible est constitué :

- du montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés à la date de clôture,
- et de tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

La société LNA Santé a opté pour le régime d'intégration fiscale vis à vis de certaines de ses filiales. Chacune de ces sociétés calcule l'impôt dont elle est redevable et reverse ce montant à la société mère.

Concernant la Contribution Economique Territoriale (CET), le Groupe comptabilise la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) en charges opérationnelles et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) en impôt sur le résultat, sur la ligne « Charges d'impôt » du compte de résultat.

2.5.22. Résultat par action

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net consolidé du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

Le résultat net dilué par action est calculé en supposant l'exercice de l'ensemble des options existantes présentant un caractère dilutif.

Les actions dont l'émission est conditionnelle ne sont incluses dans le calcul du résultat dilué par action que si, à la clôture de la période considérée, les conditions d'acquisition sont réunies.

2.5.23. Secteurs opérationnels

Le Groupe applique la norme IFRS 8 relative aux secteurs opérationnels.

La norme IFRS 8 requiert de présenter des secteurs opérationnels correspondant aux activités dont la direction du Groupe suit la performance.

Dans ce cadre, le Groupe présente les indicateurs opérationnels utilisés pour le suivi de la performance suivants : le chiffre d'affaires, l'EBITDA¹ et l'EBITDA retraité IFRS 16.

En 2020, le Groupe a fait évoluer ses indicateurs opérationnels. L'indicateur EBITDAR (EBITDA avant loyers) est abandonné, car devenu caduque suite à l'élimination des loyers des contrats de location simple introduite en 2019 par IFRS 16. Cet indicateur avait été conservé en 2019 à des fins de comparabilité lors de l'exercice de transition. L'ancien indicateur EBITDA est dorénavant suivi selon deux acceptations distinctes : l'indicateur « EBITDA », déterminé selon le référentiel IFRS applicable, et

¹ L'EBITDA (Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization) correspond au résultat opérationnel avant autres produits et charges opérationnels, dotations aux amortissements et provisions, après dotations et reprises sur dépréciations de stocks immobiliers.



l'indicateur « EBITDA retraité IFRS 16 », étant équivalent à l'ancien indicateur EBITDA présenté dans les comptes consolidés 2019. Ce dernier indicateur permet de mieux refléter la performance des activités du Groupe, en réintégrant les loyers immobiliers éliminés selon la norme IFRS 16, le modèle économique du Groupe reposant sur la non-détention des locaux d'activité.

Un secteur opérationnel est une composante du Groupe LNA Santé :

- qui s'engage dans des activités susceptibles de lui faire percevoir des produits et supporter des charges (y compris les produits et les charges liés aux transactions avec d'autres composantes de la même entité),
- dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par la Direction du Groupe afin de prendre des décisions quant aux ressources à affecter au secteur et d'évaluer ses performances,
- pour laquelle des informations financières distinctes sont disponibles.

Les secteurs opérationnels ainsi définis et suivis par le management du Groupe sont les suivants :

- Médico-Social France (anciennement nommé Long Séjour France jusqu'au 31/12/2019)
- Sanitaire (anciennement nommé Moyen Séjour jusqu'au 31/12/2019)
- Médico-Social Belgique (anciennement nommé Long Séjour Belgique jusqu'au 31/12/2019)
- Immobilier
- Autres activités non significatives

Le changement de dénomination des secteurs opérationnels du Groupe sur l'exercice 2020 n'a eu aucun impact sur leur composition.

2.6. Comparabilité des exercices

L'impact de la pandémie de Covid-19 sur les comptes consolidés au 31 décembre 2020 est présenté en Note 1.

3. Périmètre de consolidation

Au 31 décembre 2020, le Groupe consolidé LNA Santé se compose de 129 sociétés. Le périmètre des sociétés ainsi que les méthodes de consolidation sont décrits en Note 35 du présent document.

Le 1^{er} janvier 2020, LNA Santé a repris en exploitation un nouveau Pôle de Santé à Meaux (77), en filière hospitalière du Grand Hôpital de l'Est Francilien. Ce Pôle regroupe des activités de SSR spécialisé, d'USLD et d'EHPAD pour une capacité totale de 187 lits et places.

Le Groupe a acquis le 2 juin 2020 la société Les Beaux Jours, exploitante d'un EHPAD de 43 lits à Pessac (33).



La société Clinique du Château de Parsay, SSR de 74 lits à Brioul-sur-Chizé (79), a été acquise en totalité le 28 octobre 2020.

Le Groupe a acquis le 1^{er} décembre 2020 le Groupe Clinique Développement, opérateur sanitaire de premier plan dans le territoire de santé normand, composé de 10 sociétés regroupant 828 lits dont 605 lits de SSR, 193 lits de chirurgie et 30 lits en HAD, répartis sur 5 établissements à Granville (50), Deauville (14), Alençon (61), Lillebonne (76) et Lisieux (14).

4. Evénements postérieurs à la clôture

EVOLUTION DU PARC DE LITS

Le parc en croisière s'est étoffé de + 12% au 1er janvier 2021, soit 816 lits qui portent les capacités à maturité à 7 857 lits, selon les critères d'exploitation de LNA Santé.

ACQUISITIONS ET DEVELOPPEMENT

Le Groupe a repris en exploitation au 25 février 2021 la clinique psychiatrique La Brière à Guérande (44), pour une capacité de 88 lits.

COVID-19

Les contraintes et les mesures de sûretés sanitaires décidées par les autorités publiques dans le cadre de la lutte contre la propagation du Covid-19 emportent pour le tissu économique des conséquences, notamment financières, d'une ampleur inédite.

Nul ne pouvait prévoir ou anticiper la survenance d'un tel phénomène. Dès lors, les conséquences qui en découlent sur la situation financière des entreprises restent difficilement prévisibles, compte tenu des incertitudes pesant sur la durée et les conditions d'application des mesures de restrictions en cours mais également des modalités de reprise de l'activité post crise dans les différentes zones géographiques concernées.

Par ailleurs, concernant le Groupe LNA Santé, du fait de la limitation de circulation des personnes en prévention de la propagation du virus, certaines activités peuvent être perturbées, ralenties, mises temporairement à l'arrêt, ce qui peut avoir des conséquences sur d'autres fonctionnements à court ou moyen terme. De même, si certains services n'étaient plus rendus par nos principaux prestataires, cela pourrait conduire au ralentissement ou à l'arrêt de certaines activités ou segments d'activité.

Compte tenu de la date de ces événements, les comptes de l'exercice 2020 ont été établis sur la base des seules informations disponibles à la date d'arrêté sans prendre en compte, dans la valorisation des actifs et des passifs du Groupe, les incidences potentielles et non quantifiables liées à ces événements.

Toutefois, compte tenu du contexte décrit ci avant, il se peut que des effets négatifs, à court ou moyen terme, puissent affecter les activités et la trésorerie du Groupe au titre de l'exercice 2021, sans remettre en question la perspective même de continuité d'exploitation.

NOTES SUR LES PRINCIPAUX POSTES DES ETATS FINANCIERS

- Note 1. Crise Covid-19
- Note 2. Chiffre d'affaires
- Note 3. Charges de personnel
- Note 4. Charges externes
- Note 5. Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions
- Note 6. Autres produits et charges d'exploitation
- Note 7. Autres produits et charges opérationnels
- Note 8. Coût de l'endettement financier net
- Note 9. Autres produits et charges financiers
- Note 10. Impôt sur le résultat
- Note 11. Résultat par action et résultat dilué par action
- Note 12. Ecarts d'acquisition
- Note 13. Immobilisations incorporelles
- Note 14. Immobilisations corporelles
- Note 15. Actifs financiers non courants
- Note 16. Droits d'utilisation des contrats de location et obligations locatives
- Note 17. Impôts différés
- Note 18. Stocks et en-cours de production
- Note 19. Actifs sur contrats, clients et comptes rattachés
- Note 20. Autres actifs courants
- Note 21. Trésorerie nette présentée dans le tableau de flux de trésorerie
- Note 22. Capitaux propres du Groupe
- Note 23. Engagements de retraite et avantages assimilés
- Note 24. Provisions
- Note 25. Emprunts et dettes financières
- Note 26. Autres éléments non courants
- Note 27. Autres passifs courants
- Note 28. Instruments financiers
- Note 29. Contrats de construction
- Note 30. Engagements hors bilan
- Note 31. Autres informations
- Note 32. Gestion des risques financiers
- Note 33. Actifs et passifs financiers
- Note 34. Analyse du tableau des flux de trésorerie
- Note 35. Périmètre de consolidation au 31 décembre 2020

Note 1. Crise Covid-19

1. Compensations de pertes d'activité

La pandémie de Covid-19 a entraîné des pertes d'activité suite à la fermeture des hôpitaux de jour dans les SSR et des accueils de jour dans les EHPAD et MRPA, ainsi que la baisse des flux d'entrées pendant la période de confinement. Sur les différentes activités, l'Etat a prévu le versement de compléments de recettes qui compensent partiellement ces pertes. Les compensations reçues ont été comptabilisées en chiffre d'affaires et sont présentées ci-dessous :

En milliers d'euros	Compensation
Médico-Social France	2 102
Médico-Social Belgique	412
Sanitaire	10 649
Total	13 163

Les EHPAD ont reçu des compensations de chiffre d'affaires pour un total de 2 102 milliers d'euros. En application de l'instruction n° DGCS/SD5C/DSS/SD1A/CNSA/DESMS/2020/87 du 5 juin 2020, ces compensations ont été calculées sur la base de la moyenne du taux d'occupation des trois dernières années, décotée de 10%, avec un prix de journée plafonné à 65,74€ (tarif dépendance et hébergement).

Les compensations sur les SSR s'élèvent à 10 649 milliers d'euros. Le calcul est basé sur l'arrêté du 6 mai 2020 pris en application de l'ordonnance 2020-309 du 25 mars 2020, tenant compte de l'écart entre le volume d'activité et les recettes Assurance Maladie perçues sur l'exercice 2020 par l'établissement par rapport aux activités de soins de 2019 et majorées d'une évolution de 0,1%.

2. Coûts non récurrents liés à la pandémie

Suite à la pandémie de Covid-19, le Groupe a supporté des coûts additionnels. Les coûts nets non récurrents directement liés à la crise sanitaire que le Groupe a pu identifier de manière fiable et présentant un caractère inhabituel et significatif ont été classés en autres charges opérationnelles comme suit :

En milliers d'euros	Coûts bruts	Compensations	Coûts nets
Primes ministérielles + LNA Santé	9 949	(6 309)	3 640
Personnel de renfort	6 251	(3 474)	2 776
Surcoûts Equipements de Protection Individuelle	2 011	(1 827)	183
Autres coûts (frais de déplacement, tests, etc.)	2 933	(2 269)	664
Total	21 143	(13 879)	7 264

Les compensations reçues de l'Etat (primes ministérielles) et des CPAM ont également été reclassées en autres produits opérationnels.

3. Avances de trésorerie

En parallèle des compensations de pertes d'activité et de charges non-récurrentes, le Groupe a reçu des avances de trésorerie des autorités sur le secteur Sanitaire à partir de la période de confinement. Ces avances sont reprises au fur et à mesure de la facturation réelle et devraient ainsi s'apurer après l'arrêt du mécanisme de soutien Covid-19 sur l'exercice 2021. Au 31 décembre 2020, le solde de ces avances s'élève à 41 326 milliers d'euros et est présenté en Note 27.

4. Impacts financiers

La crise sanitaire du Covid-19 n'a pas eu d'impact sur le risque de crédit du Groupe. Ainsi, aucune mesure de report de paiement ou d'échelonnement des dettes courantes et non-courantes n'a été mise en place.

Les covenants sont respectés comme présentés dans la Note 25.

Note 2. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe se décompose de la manière suivante :

En milliers d'euros	Notes	2020	2019
Activité Exploitation		521 486	472 844
Médico-Social France	31.1	246 771	238 391
EHPAD Elégance		206 082	203 876
EHPAD Confort		40 689	34 515
Médico-Social Belgique	31.1	26 777	27 310
Sanitaire	31.1	245 190	204 785
SSR/PSY		191 962	159 537
HAD		53 228	45 249
Autres	31.1	2 749	2 358
Activité Immobilier	31.1	52 407	55 016
TOTAL		573 893	527 860

Le chiffre d'affaires lié à l'activité Exploitation est reconnu à mesure que les services sont rendus.

Le chiffre d'affaires lié à l'activité Immobilier est reconnu à l'avancement comme précisé dans le paragraphe 2.5.18. Les prestations ayant fait l'objet d'un acte de vente en VEFA, mais non encore reconnues en chiffre d'affaires à l'avancement s'élèvent au 31 décembre 2020 à 749 milliers d'euros contre 2 600 milliers d'euros l'année précédente.

Note 3. Charges de personnel

En milliers d'euros	2020			2019		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Salaires et traitements	(201 963)	(1 710)	(203 673)	(184 652)	(1 786)	(186 438)
Paievements en actions	(314)		(314)	(304)		(304)
Charges sociales	(70 549)	(702)	(71 251)	(63 536)	(700)	(64 236)
Participation des salariés	(4 019)	(31)	(4 050)	(4 633)	(22)	(4 655)
Provision engagements de retraite	(574)	(4)	(578)	(361)	(3)	(364)
TOTAL	(277 419)	(2 447)	(279 866)	(253 486)	(2 511)	(255 997)
Effectifs par sexe			6 074			5 496
Hommes			1 030			942
Femmes			5 044			4 554
Effectifs par catégorie professionnelle			6 074			5 496
Cadres et professions supérieures			668			581
Employés			5 406			4 915

La variation des charges de personnel provient essentiellement de la croissance de l'activité sur le secteur Sanitaire (SSR et HAD) et des opérations de croissance externe.

La hausse du taux de charges sociales est liée notamment au versement sur 2019 des primes de pouvoir d'achat (exonérées de charges).

Note 4. Charges externes

Les charges externes du Groupe s'établissent à 66 729 milliers d'euros au 31 décembre 2020 contre 58 831 milliers d'euros l'an passé. Elles concernent principalement la sous-traitance pour 16 622 milliers d'euros (contre 14 038 milliers d'euros l'an passé), les honoraires pour 12 582 milliers d'euros (contre 12 980 milliers d'euros au 31 décembre 2019) et le personnel extérieur pour 7 764 milliers d'euros contre 1 844 milliers d'euros l'an passé (hausse due à la mise à disposition de personnel externe sur un nouvel établissement).

Note 5. Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions

En milliers d'euros	2020			2019		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Immobilisations incorporelles	(1 544)		(1 544)	(1 311)		(1 311)
Immobilisations corporelles	(9 592)	(1 329)	(10 921)	(8 203)	(254)	(8 457)
Droits d'utilisation	(52 958)	(319)	(53 277)	(48 573)	(314)	(48 887)
Dotations aux amortissements	(64 094)	(1 649)	(65 743)	(58 086)	(568)	(58 654)
Dépréciation nette des stocks		(1)	(1)			
Dépréciation nette des autres actifs courants (hors créances clients)				41		41
Provisions pour risques et charges		(22)	(22)	885	(247)	637
Dotations aux provisions		(23)	(23)	926	(247)	678
TOTAL	(64 094)	(1 672)	(65 766)	(57 160)	(815)	(57 975)

L'augmentation des dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions provient essentiellement de l'impact année pleine des amortissements des droits d'utilisation sur les contrats de location activés sur 2019 et de l'activation de nouveaux contrats sur 2020.

Note 6. Autres produits et charges d'exploitation

En milliers d'euros	2020			2019		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Subventions d'exploitation	5 935		5 935	4 314	27	4 341
Autres produits	2 025	409	2 434	2 483	179	2 662
Autres produits d'exploitation	7 960	409	8 369	6 797	205	7 002
Autres charges	(2 547)	(1 501)	(4 048)	(1 549)	(1 474)	(3 023)
Autres charges d'exploitation	(2 547)	(1 501)	(4 048)	(1 549)	(1 474)	(3 023)
TOTAL	5 413	(1 092)	4 322	5 248	(1 269)	3 979

Le poste « Autres produits » est constitué principalement de reprises en résultat de subventions d'investissement et de produits liés à des créances clients.

Le poste « Autres charges » est constitué principalement de pertes liées à des créances clients et à des dénouements de litiges.

Note 7. Autres produits et charges opérationnels

En milliers d'euros	2020			2019		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Produits sur cessions d'actifs	72		72	240	1	241
Autres produits	9 285		9 285	4 309		4 309
Reprises sur provisions	2 602		2 602	3 950	900	4 850
Autres produits opérationnels	11 960		11 960	8 498	901	9 400
Valeur comptable des actifs cédés	(960)		(960)	(375)		(375)
Autres charges	(19 442)	(172)	(19 614)	(4 331)	(2 669)	(7 000)
Dotations aux provisions	(5 066)	(621)	(5 687)	(2 023)	(613)	(2 636)
Autres charges opérationnelles	(25 468)	(793)	(26 262)	(6 729)	(3 282)	(10 012)
TOTAL	(13 508)	(793)	(14 302)	1 769	(2 381)	(612)

En 2020, le poste « Autres produits » est constitué des compensations de surcoûts Covid-19 pris en charge par les CPAM pour 7 570 milliers d'euros (hors compensations sur primes Covid-19 comptabilisées en moins des charges, cf. Note 1), d'un écart d'acquisition négatif pour un montant de

750 milliers d'euros, de produits relatifs aux départs de site pour 610 milliers d'euros, ainsi que des diminutions d'obligations locatives suite à des résiliations de bail pour 354 milliers d'euros.

En 2020, le poste « Autres charges » comprend essentiellement les surcoûts induits par la crise du Covid-19 pour 14 834 milliers d'euros (dont primes Covid-19 nettes de compensations, cf. Note 1), les frais liés aux regroupements d'entreprises pour un montant de 2 970 milliers d'euros (cf. Note 12), les coûts relatifs à un litige client pour 1 190 milliers d'euros ainsi que des coûts liés aux départs de sites pour 620 milliers d'euros, couverts par les reprises de provisions correspondantes.

En 2020, le poste « Dotations aux provisions » comprend essentiellement des risques liés à des départs de sites pour 4 163 milliers d'euros, des litiges fiscaux pour 861 milliers d'euros, et des dépréciations d'écarts d'acquisitions sur l'activité Immobilier pour 271 milliers d'euros.

En 2020, le poste « Reprises sur provisions » quant à lui est principalement constitué de l'extinction de risques liés aux départs de sites pour 2 430 milliers d'euros et du débouclage d'un litige.

En 2019, le poste « Autres produits » comprenait des écarts d'acquisition négatifs pour un montant de 1 749 milliers d'euros, ainsi que des diminutions d'obligations locatives suite à des résiliations de bail pour 2 560 milliers d'euros.

En 2019, le poste « Autres charges » comprenait essentiellement des sorties de droits d'utilisation suite à des résiliations de bail pour un montant de 2 463 milliers d'euros, les frais liés aux regroupements d'entreprises pour un montant de 496 milliers d'euros, ainsi que des coûts liés aux départs de sites pour 850 milliers d'euros, couverts par les reprises de provisions correspondantes.

En 2019, le poste « Dotations aux provisions » comprend essentiellement des risques liés à des départs de sites pour 951 milliers d'euros, à un litige vendeur pour 627 milliers d'euros, et à une dépréciation d'autorisation d'exploiter pour 300 milliers d'euros sur l'activité Exploitation, ainsi que des dépréciations d'écarts d'acquisitions sur l'activité Immobilier.

En 2019, le poste « Reprises sur provisions » quant à lui est principalement constitué de la reprise de dépréciations d'autorisations d'exploiter pour 1 205 milliers d'euros et l'extinction de risques liés aux départs de sites pour 2 047 milliers d'euros sur l'activité Exploitation et de la reprise d'une provision sur stock sur l'activité Immobilier.

Note 8. Coût de l'endettement financier net

En milliers d'euros	2020			2019		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Produits issus des placements financiers	98		98	109	1	110
Intérêts des dettes financières ⁽¹⁾	(5 904)	(658)	(6 562)	(4 616)	(574)	(5 190)
Intérêts des dettes locatives	(13 250)	(74)	(13 325)	(12 741)	(79)	(12 820)
Coût de l'endettement financier net	(19 056)	(732)	(19 788)	(17 248)	(652)	(17 900)

⁽¹⁾ Les intérêts des dettes financières intègrent au 31 décembre 2020 un effet du coût amorti des frais d'émission de dettes pour 1 679 milliers d'euros (cf Note 25.1).

Note 9. Autres produits et charges financiers

En milliers d'euros	2020			2019		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Produits financiers issus des variations de juste valeur des actifs et passifs financiers						
- instruments financiers dérivés	1 275	22	1 297		23	23
Autres produits financiers	227	40	267	338	36	374
Produits financiers	1 502	62	1 564	338	59	397
Charges financières issues des variations de juste valeur des actifs et passifs financiers						
- instruments financiers dérivés	(160)		(160)	(310)	(96)	(406)
Dotations aux provisions à caractère financier	(52)		(52)	(110)		(110)
Autres charges financières				(8)	(35)	(43)
Compte de liaison	143	(143)		93	(93)	
Charges financières	(70)	(143)	(213)	(335)	(224)	(559)
Autres produits et charges financières	1 432	(81)	1 351	3	(165)	(162)

La hausse des produits financiers s'explique par la variation de juste valeur de la part inefficace des instruments de couverture.

Note 10. Impôt sur les résultats

1. Ventilation impôt exigible – impôt différé

En milliers d'euros	2020			2019		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Impôt exigible	(8 924)	(418)	(9 341)	(14 427)	(311)	(14 738)
Impôt différé	(1 525)	661	(863)	(596)	575	(21)
TOTAL	(10 448)	243	(10 205)	(15 022)	263	(14 759)

2. Justification de la charge d'impôt

En milliers d'euros	2020	2019
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	18 642	36 446
Taux d'impôt de la société consolidante	32,02%	34,43%
Charge d'impôt théorique	(5 969)	(12 548)
Différences permanentes	(4 236)	(2 211)
- Effets de la CVAE ⁽¹⁾	(4 022)	(3 580)
- Autres décalages permanents	58	568
- Effets de la comptabilisation en résultat des écarts d'acquisition	153	241
- Taxation sur dividendes	(83)	(91)
- Effets de la non-reconnaissance des impôts différés sur déficits	181	(125)
- Ecart de taux	(523)	776
Charge d'impôt effective	(10 205)	(14 759)
Impôt comptabilisé (charge)	(10 205)	(14 759)
Taux d'impôt effectif	54,74%	40,50%

⁽¹⁾ La CVAE est présentée sur la ligne « charges d'impôt » du compte de résultat.

L'augmentation du taux d'impôt effectif correspond essentiellement aux effets de la CVAE, dont le poids relatif s'accroît sur la période du fait de son augmentation de 442 milliers d'euros et du recul du résultat avant impôt en parallèle.

Note 11. Résultat par action et résultat dilué par action

	2020	2019
Résultat net part du groupe (en milliers d'euros)	7 807	20 828
Résultat par action avant dilution		
Résultat par action (en euros)	0,8147	2,1582
Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers) ⁽¹⁾	9 582	9 650
Résultat par action après dilution		
Résultat par action (en euros)	0,8147	2,1582
Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers) ⁽²⁾	9 582	9 650

⁽¹⁾ Pour la période close au 31 décembre 2020, le nombre moyen d'actions en circulation après neutralisation des actions d'auto-détention s'élève à 9 582 milliers contre 9 650 milliers pour la période close au 31 décembre 2019.

⁽²⁾ Le nombre moyen d'actions en circulation utilisé pour le calcul du résultat par action dilué ne comprend pas d'actions potentiellement dilutives au 31 décembre 2020.

Note 12. Ecarts d'acquisition

1. Variations des écarts d'acquisition

En milliers d'euros	31/12/2019	Acquisitions Dotations	Cessions	31/12/2020
Sanitaire	38 577	35 159		73 736
Médico-Social France	57 541			57 541
Médico-Social Belgique	1 564			1 564
Immobilier	2 167	3 131		5 298
Autres	274			274
Valeur Brute	100 123	38 290		138 413
Perte de valeur	(3 835)	(271)		(4 105)
Valeur Nette	96 288	38 019		134 308

Les mouvements de l'exercice concernent les acquisitions de la période et des ajustements de prix, ainsi que des ajustements de la juste valeur des actifs et passifs antérieurement acquis dans le délai de douze mois suivant la date de prise de contrôle.

La comparaison entre la valeur d'utilité et la valeur nette au bilan fait l'objet de tests de sensibilité en fonction des principaux paramètres incluant :

- Le taux d'actualisation,
- Le taux de croissance à l'infini,
- Le taux d'investissement en maintien de l'actif, représentatif du cycle de vie de l'UGT : un établissement en restructuration nécessite un fort taux d'investissement, à l'inverse d'un établissement en régime de croisière.

Un scénario basé sur la baisse du taux d'actualisation utilisé pour les tests de dépréciation de 50 points de base, la baisse du taux de croissance à l'infini de 50 points de base et la hausse du taux d'investissement en maintien de l'actif de 50 points de base n'entraînerait pas la constatation d'une dépréciation des écarts d'acquisition au titre d'une perte de valeur. Aucune variation raisonnable possible des hypothèses n'entraînerait des pertes de valeur complémentaires.

La dépréciation de 271 milliers d'euros sur l'exercice correspond à des pertes de valeur identifiées sur le secteur Immobilier. Les actifs ainsi dépréciés présentent une valeur recouvrable de 4 565 milliers d'euros qui correspond à leur juste valeur diminuée des coûts de sortie.

2. Détail des acquisitions et cessions

Les variations de périmètre de la période sont décrites au paragraphe 3 « Périmètre de consolidation » des annexes.

Les frais d'acquisition et de cession des opérations figurent en autres charges opérationnelles et s'élèvent à 2 970 milliers d'euros (cf. Note 7).

Ces opérations ne sont pas soumises à un complément de prix éventuel. En revanche, le prix pourra être ajusté sur la base de l'arrêté des comptes définitifs à la date d'acquisition en application du contrat d'acquisition. Les montants affectés aux actifs et passifs identifiables sont susceptibles d'être modifiés dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition.

S'agissant des autorisations d'exploiter, elles ont été évaluées sur la base des flux de trésorerie actualisés et, par ailleurs, de multiples portant sur des actifs comparables.

Les filiales acquises au cours de l'exercice sont individuellement non significatives. Pour cette raison, les bilans d'ouverture en IFRS à la date d'acquisition sont présentés de façon agrégée. Les opérations d'acquisition s'analysent de la manière suivante :

31/12/2020	Juste valeur
Immobilisations incorporelles	132 708
Immobilisations corporelles	80 892
Autres actifs financiers	1 506
Droits d'utilisation	4 837
Actifs non courants	219 942
Stocks et encours	1 043
Créances d'exploitation	1 230
Autres actifs courants	10 639
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 376
Actifs courants	23 288
Total des actifs acquis	243 231
Autres éléments non courants	5 523
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	2 165
Provisions pour risques	726
Emprunts et dettes financières	22 378
Obligations locatives	4 837
Impôts différés	32 577
Dettes d'exploitation	2 715
Autres passifs courants	22 676
Dettes d'impôts courants	749
Actifs nets acquis	148 885
Intérêts minoritaires	10
Actifs nets part du Groupe	148 895
Prix payé	186 435
Ecart d'acquisition	38 290
Ecart d'acquisition négatif comptabilisé en produit	(750)

Les données estimées des sociétés acquises depuis le 1^{er} janvier 2020 sont les suivantes :

En milliers d'euros	Total
Chiffre d'affaires y compris opérations internes	73 835
Résultat net	9 317

Les contributions au résultat de la période des sociétés acquises, depuis leur date d'acquisition, sont les suivantes :

En milliers d'euros	Total
Chiffre d'affaires	7 999
Résultat net	450

Note 13. Immobilisations incorporelles

1. Variations des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles concernent uniquement l'activité Exploitation.

En milliers d'euros	31/12/2019	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Var. Périmètre	Autres Mouvements	31/12/2020
Concessions, brevets	12 889	904	(129)	1 141	26	14 831
Autorisations d'exploiter	267 870	3 780		132 594	1 200	405 444
Autres immobilisations incorporelles	1 250				(973)	277
Immobilisations incorporelles en cours	231	14		17	(26)	236
Valeurs Brutes	282 241	4 698	(129)	133 752	227	420 788
Amort. concessions, brevets	9 188	1 531	(103)	892		11 507
Amort. autres immobilisations incorporelles	190	13				203
Amortissements	9 378	1 544	(103)	892		11 710
Perte de valeur des autorisations d'exploiter	4 833			152		4 986
Valeurs Nettes	268 030	3 154	(26)	132 708	227	404 093

La plupart des immobilisations incorporelles sont acquises soit directement soit par voie de regroupement d'entreprises. Le Groupe dispose d'immobilisations incorporelles (logiciels) générées en interne pour une valeur brute 1 378 milliers d'euros au 31 décembre 2020 comme l'an passé.

L'essentiel des immobilisations incorporelles acquises correspond aux autorisations d'exploiter dont la durée de vie a été considérée comme indéfinie. Bien que les autorisations soient accordées en principe pour une durée de 15 ans, elles se renouvellent par tacite reconduction sauf en cas de non-respect de la réglementation.

Il n'existe aucune immobilisation incorporelle dont la propriété est soumise à restriction.

2. Variations des autorisations d'exploiter

En milliers d'euros	31/12/2019	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Var. Périmètre	Autres Mouvements	31/12/2020
Sanitaire	134 801			126 545	973	262 320
Médico-Social France	124 922	3 780		6 048	227	134 977
Médico-Social Belgique	7 617					7 617
Autres	530					530
Valeur Brute	267 870	3 780		132 594	1 200	405 444
Perte de valeur	4 833			152		4 986
Valeur Nette	263 037	3 780		132 442	1 200	400 458

La variation des autorisations d'exploiter intervenue sur 2020 est consécutive aux regroupements d'entreprises intervenus sur l'exercice et décrits au paragraphe 3 « Périmètre de consolidation » des annexes, ainsi qu'à des acquisitions d'autorisations d'exploiter en tant qu'actif isolé sur le secteur Médico-Social France.

Les autres mouvements correspondent à des acomptes versés sur 2019 pour des acquisitions d'autorisation d'exploiter de 2020.

Le Groupe a procédé aux tests de dépréciation décrits dans le paragraphe 2.5.5 « Perte de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles », qui n'ont pas révélé de perte de valeur sur les autorisations d'exploiter.

Une variation de plus ou moins 0,50% du taux de croissance, du taux d'actualisation ou du taux d'investissement en maintien de l'actif n'entraînerait pas la constatation d'une perte de valeur complémentaire dans chacun des secteurs opérationnels.

Note 14. Immobilisations corporelles

En milliers d'euros	31/12/2019	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Var. Périmètre	Autres Mouvements ⁽¹⁾	31/12/2020
Terrains	1 422	85	(2)	1 393	1 353	4 251
Constructions	32 844	660	(2 555)	74 270	22 885	128 103
Installations techniques	9 130	726	(1 522)	19 361	316	28 010
Autres immobilisations corporelles	76 336	7 666	(2 914)	44 965	4 770	130 823
Immobilisations en cours	1 676	564		7	(1 447)	799
Avances et a comptes				45		45
Valeur brutes	121 409	9 701	(6 994)	140 040	27 875	292 031
Terrain	536	59	(2)	218		810
Constructions	12 796	2 941	(2 588)	29 769	1 945	44 863
Installations techniques	6 904	942	(1 513)	16 106	(1)	22 438
Autres immobilisations corporelles	44 772	7 764	(2 776)	13 055	(32)	62 781
Amortissements	65 008	11 706⁽²⁾	(6 880)	59 148	1 911	130 894
Perte de valeur						
Valeurs nettes	56 401	(2 006)	(114)	80 892	25 964	161 138
Dont Exploitation	52 949					80 644
Dont Immobilier	3 452					80 494

⁽¹⁾ Les autres mouvements correspondent à des reclassements de poste à poste, à des requalifications d'actifs immobiliers à long terme pour 19 797 milliers d'euros et à des changements d'affectation d'actifs entre les activités Exploitation et Immobilier pour 8 835 milliers d'euros.

⁽²⁾ Dont 10 921 milliers d'euros comptabilisés en résultat opérationnel courant

Il n'existe aucune restriction concernant les titres de propriété d'immobilisations corporelles. Il n'a pas été révélé de perte de valeur des immobilisations corporelles.

Les acquisitions de l'exercice pour 9 701 milliers d'euros, nettes des subventions d'investissement accordées sur l'exercice pour 636 milliers d'euros, s'élèvent à 9 065 milliers d'euros. Les subventions d'investissement sont comptabilisées au bilan en autres éléments non courants.

Note 15. Actifs financiers non courants

En milliers d'euros	31/12/2019	Acquisitions / Augmentations	Diminutions	Var. Périmètre	Autres Mouvements	31/12/2020
Titres non consolidés ⁽¹⁾	1 226			2 494	(15)	3 705
Prêts	229	14	(16)			227
Dépôts et cautionnements	1 288	94	(32)	18	(580)	788
Instruments financiers - actifs ⁽²⁾	100	179			(198)	81
Autres actifs financiers non courants	1 931	1 132	(1 500)			1 564
Valeurs brutes	4 774	1 419	(1 548)	2 512	(793)	6 364
Dépréciation	376			1 005		1 381
Valeurs nettes	4 398	1 419	(1 548)	1 506	(793)	4 982
Dont Exploitation	4 280					3 707
Dont Immobilier	118					1 275

⁽¹⁾ Dont :

- les titres de la SC Financière Vertavienne 44 détenus par Sarl La Chézalière pour un montant de 774 milliers d'euros. Il n'existe aucun contrat entre le Groupe et cette société.

- les titres de la SARL rue du Dr Baudin et de la SCI de la rue de la Croix Jumelin pour 2 494 milliers d'euros. Ces titres sont dépréciés à hauteur de 1 005 milliers d'euros et présentent une valeur recouvrable de 1 489 milliers d'euros correspondant à leur juste valeur diminuée des coûts de sortie.

⁽²⁾ L'augmentation des instruments financiers - actifs pour 179 milliers d'euros, correspondant aux primes versées sur la période, est présenté dans les opérations de financement dans le tableau de flux de trésorerie. Hors cet effet, les acquisitions de la période s'élevaient à 1 240 milliers d'euros.

L'augmentation des actifs financiers non courants est principalement liée à l'acquisition de placements financiers non-équivalents de trésorerie.

Les dépréciations à la clôture, d'un montant de 1 381 milliers d'euros, portent sur des titres non consolidés.

L'échéancier des actifs financiers non courants s'analyse comme suit :

Echéancier	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Valeurs brutes au 31/12/2020	2 461	3 903	6 364
Valeurs brutes au 31/12/2019	3 319	1 455	4 774

Note 16. Droits d'utilisation des contrats de location et obligations locatives

Les droits d'utilisation concernent en totalité des locations immobilières.

La variation des droits d'utilisation s'analyse ainsi :

En milliers d'euros	31/12/2019	Entrées d'actifs	Amortissements et pertes de valeur	Résiliations	Effet des réévaluations d'hypothèses	Variation de périmètre	Autres variations	31/12/2020
Valeur comptable des droits d'utilisation	518 479	36 478		(5 418)	35 571	4 837		589 947
Amortissements des droits d'utilisation	(54 649)		(53 277)	820				(107 107)
Dépréciation des droits d'utilisation	(834)		245					(589)
Total des droits d'utilisation nets	462 996	36 478	(53 033)	(4 597)	35 571	4 837		482 251
Dont Exploitation	460 145							479 672
Dont Immobilier	2 851							2 580

La variation des dettes locatives s'analyse ainsi :

En milliers d'euros	31/12/2019	Entrées d'actifs	Remboursement	Résiliations	Effet des réévaluations d'hypothèses	Variation de périmètre	Autres variations	31/12/2020
Dettes locatives	502 559	35 678	(51 398)	(4 952)	35 571	4 837		522 294
Total des obligations locatives	502 559	35 678	(51 398)	(4 952)	35 571	4 837		522 294
Dont Exploitation	499 583							519 570
Dont Immobilier	2 976							2 724

Les échéances des obligations locatives au 31 décembre 2020 sont les suivantes :

Echéancier (en milliers d'euros)	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Durée résiduelle des dettes locatives	54 711	215 890	251 693	522 294

Les échéances des obligations locatives brutes non actualisées au 31 décembre 2020 sont les suivantes :

Echéancier (en milliers d'euros)	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Durée résiduelle des dettes locatives	67 717	255 333	280 196	603 245

Note 17. Impôts différés

En milliers d'euros	31/12/2019	Résultat	Autres éléments du résultat global	Variation de périmètre	Autres Mouvements	31/12/2020
Impôts différés actifs	5 177	(892)				4 285
Impôts différés passifs	(44 908)	29	570	(32 577)		(76 886)
Impôts différés nets	(39 731)	(863)	570	(32 577)		(72 601)

Les impôts différés nets relatifs aux opérations immobilières s'élevaient à (4 385) milliers d'euros au 31 décembre 2020 contre 655 milliers d'euros au 31 décembre 2019.

La variation des impôts différés provient principalement des variations de périmètre de l'exercice décrites au paragraphe 3 « Périmètre de consolidation » des annexes.

En milliers d'euros	31/12/2019	Résultat	Capitaux propres	Variation de périmètre	Autres mouvements	31/12/2020
Déficits activés	(137)	58				(79)
Divergences fiscales	1 407	(33)		1 106		2 480
Opérations de retraitements	12 870	(779)	570	242		12 904
Autorisations d'exploiter	(50 822)	(108)		(28 227)		(79 158)
Ecart d'évaluation constructions				(5 698)	(1 239)	(6 937)
Ecart d'évaluation stock immobilier	(3 049)				1 239	(1 810)
Impôts différés nets	(39 731)	(863)	570	(32 577)		(72 601)

Les autres mouvements correspondent à des requalifications d'actifs immobiliers à long terme.

Note 18. Stocks et en-cours de production

En milliers d'euros	31/12/2020			31/12/2019		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Matières premières	4 148		4 148	2 261		2 261
En-cours biens	287	91 775	92 062	112	122 037	122 149
Marchandises	281		281	323		323
Valeurs brutes	4 716	91 775	96 491	2 697	122 037	124 733
Dépréciations		10 122	10 122		10 960	10 960
Valeurs nettes	4 716	81 653	86 369	2 697	111 077	113 773

Les encours de production correspondent aux coûts engagés sur les opérations immobilières selon le niveau d'avancement. Les produits finis ont également trait aux opérations immobilières à hauteur de lots achevés mais non vendus.

La valeur nette des stocks que le Groupe s'attend à céder dans les 12 mois s'élève à 57 199 milliers d'euros et il s'élevait à 56 292 milliers d'euros au 31 décembre 2019.

Les dépréciations de stock ne concernent que l'activité Immobilier et s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2019	Dotations	Reprises utilisées	Autres Mouvements	31/12/2020
Dépréciations de stocks	10 960	1 335	(228)	(1 945)	10 122
TOTAL	10 960	1 335	(228)	(1 945)	10 122

Les dépréciations de stock ont été estimées en fonction de la valeur probable de revente.

Les autres mouvements correspondent à des requalifications d'actifs immobiliers à long terme.

Note 19. Actifs sur contrats, clients et comptes rattachés

En milliers d'euros	31/12/2020			31/12/2019		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Créances clients brutes	43 444	3 333	46 777	35 052	23 746	58 797
Dépréciations des créances clients	(1 928)		(1 928)	(1 117)		(1 117)
Valeurs nettes	41 516	3 333	44 849	33 935	23 746	57 681

Il n'existe pas d'actifs sur contrats à la clôture.

Toutes les créances clients sont à échéance à moins d'un an.

Les dépréciations des comptes clients ne concernent que l'activité Exploitation et s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2019	Dotations	Reprises utilisées	Variation de périmètre	31/12/2020
Dépréciations des créances clients	1 117	499	(456)	768	1 928
TOTAL	1 117	499	(456)	768	1 928

Les dotations nettes aux dépréciations des créances clients s'élèvent à 44 milliers d'euros en 2020 contre 63 milliers d'euros un an plus tôt.

Note 20. Autres actifs courants

En milliers d'euros	31/12/2020			31/12/2019		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Créances sociales	631	4	635	660	2	662
Créances fiscales hors IS	5 074	5 202	10 276	3 774	5 437	9 212
Actifs financiers courants	270	83	353			
Autres créances diverses	35 186	412	35 598	4 149	441	4 590
Charges constatées d'avance	2 691	151	2 842	1 117	135	1 251
Valeurs brutes	43 851	5 853	49 704	9 700	6 015	15 715
Dépréciations	(604)	(159)	(763)	(763)	(159)	(922)
Valeurs nettes	43 248	5 694	48 941	8 937	5 855	14 793

Toutes les créances et autres actifs courants ont une échéance inférieure à un an.

La hausse des autres actifs courants provient principalement des entrées de périmètre ainsi que des produits à recevoir enregistrés au titre des compensations d'activité et des compensations de charges pour un total de 8 657 milliers d'euros et au titre des revalorisations salariales dans le cadre du Ségur de la Santé (cf Faits marquants) pour 3 019 milliers d'euros.

Note 21. Trésorerie nette présentée dans le tableau de flux de trésorerie

La trésorerie nette du Groupe se décompose ainsi :

En milliers d'euros	31/12/2020			31/12/2019		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Disponibilités	106 243	4 791	111 034	98 136	3 536	101 671
Equivalents de trésorerie	10 000		10 000	38 622		38 622
Trésorerie et équivalents de trésorerie	116 243	4 791	121 034	136 758	3 536	140 293
Concours bancaires courants	(134)	(11)	(145)	(192)	(11)	(203)
Trésorerie nette	116 109	4 780	120 889	136 566	3 524	140 090

Les équivalents de trésorerie sont constitués de comptes à terme rapidement disponibles et exposés à un risque négligeable d'évolution de juste valeur.

Note 22. Capitaux propres du Groupe

1. Composition du capital social

Le montant du capital social de la société LNA Santé s'élève au 31 décembre 2020 à 19 411 874 euros, divisé en 9 705 937 actions de 2 euros de valeur nominale chacune.

2. Prime d'émission

La prime d'émission de la société LNA Santé s'élève au 31 décembre 2020 à 49 912 312 euros.

3. Actions Propres

Dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec un prestataire d'investissement, la société LNA Santé est amenée à détenir des actions propres.

Au 31 décembre 2020, la société LNA Santé détenait 141 198 actions propres, qui viennent en déduction des réserves consolidées pour un montant de 5 898 milliers d'euros.

A la clôture de l'exercice précédent, les réserves consolidées étaient impactées d'un montant de 2 580 milliers d'euros correspondant à 55 348 actions auto-détenues.

4. Dividendes

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Dividendes comptabilisés au cours de la période comme distribution aux actionnaires	4 307	3 667
Dividendes proposés et non comptabilisés	1 914 ⁽¹⁾	4 307
<i>Soit</i>	<i>0,20€ par action</i>	<i>0,45€ par action</i>

⁽¹⁾ Estimation sur la base du nombre d'actions donnant droit à dividende au 15 mars 2021, soit 9 571 262 actions.

L'Assemblée Générale du 17 juin 2020 a approuvé la distribution de dividendes de 0,45 euro par action au titre de l'exercice 2019, soit un montant de 4 307 milliers d'euros, qui a été versée en numéraire le 10 juillet 2020.

Le Conseil d'Administration, réuni le 30 mars 2021, a proposé une distribution de dividendes au titre de l'exercice 2020 de 0,20 euro par action, qui sera soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale du 23 juin 2021.

5. Titres par catégorie

	31/12/2020	31/12/2019
Nombre total d'actions	9 705 937	9 705 937
Nombre total d'actions émises et entièrement libérées	9 705 937	9 705 937
Nombre total d'actions émises et non entièrement libérées	-	-
Nombre total d'actions ordinaires	5 074 379	5 158 661
Nombre total d'actions à droit de vote double	4 490 360	4 491 928
Nombre total d'actions privées du droit de vote	141 198	55 348
Valeur nominale en euros de l'action	2,00	2,00
Capital social en euros	19 411 874	19 411 874
Actions de la société détenues par le Groupe	141 198	55 348

Note 23. Engagements de retraite et avantages assimilés

En milliers d'euros		31/12/2020	31/12/2019	
Engagements à l'ouverture		7 858	6 596	
Variations de périmètre		2 165	342	
Coûts des services rendus		785	616	
Coût financier		53	110	
Prestations de retraite payées		(243)	(430)	
Gains et pertes actuariels		411	623	
Engagements à la clôture		11 029	7 858	
	dont Exploitation	10 997	7 831	
	dont Immobilier	32	27	
Echéancier	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Engagements au 31/12/2020	534	1 825	8 670	11 029
Engagements au 31/12/2019	391	1 270	6 198	7 858

Les gains et pertes actuariels s'analysent ainsi :

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Ecart actuariel lié aux changements d'hypothèses financières	1 118	1 139
Ecart actuariel lié aux changements d'hypothèses démographiques	(707)	(516)
Gains et pertes actuariels	411	623

Les hypothèses de calcul de la provision pour engagements de retraite sont les suivantes :

Indicateurs	31/12/2020	31/12/2019
Taux d'actualisation	0,33%	0,67%
Evolution des salaires	2%-5%	2%-5%
Table de mortalité	INSEE 2018	INSEE 2018
Age de départ volontaire	65 ans	65 ans
Taux de charges sociales	50%	50%
Modalité de départ	Volontaire	Volontaire

Le taux d'actualisation est établi sur la base de l'observation du taux de rendement des obligations européennes privées de première catégorie membres de la zone euro à la clôture de l'exercice et de la durée de l'engagement.

Les probabilités d'être présents dans l'entreprise ont été estimées ainsi pour les établissements :

	31/12/2020	31/12/2019
Age < 45 ans	0%	0%
Age >= 45 ans	50%	50%
Age >= 50 ans	75%	75%
Age >= 55 ans	100%	100%

Les probabilités d'être présents dans l'entreprise s'analysent ainsi pour le siège :

	31/12/2020	31/12/2019
Age < 30 ans	0%	0%
Age >= 30 ans	30%	30%
Age >= 35 ans	50%	50%
Age >= 40 ans	75%	75%
Age >= 45 ans	100%	100%

Une variation du taux d'actualisation de 1,00% n'entraînerait pas d'impact significatif sur les états financiers du Groupe.

Note 24. Provisions

En milliers d'euros	31/12/2020			31/12/2019		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Provisions pour risques non courantes	217		217	217		217
Provisions pour risques courantes	7 463	917	8 379	3 736	544	4 280
TOTAL	7 680	917	8 597	3 954	544	4 498

En milliers d'euros	31/12/2019	Dotations	Reprises ⁽¹⁾	Variation de périmètre	Autres mouvements	31/12/2020
Litiges sociaux	1 117	4 086	(660)	506	10	5 058
Autres provisions	3 381	1 532	(1 683)	220	90	3 539
TOTAL	4 498	5 618	(2 344)	726	100	8 597

⁽¹⁾ Dont reprises de provisions utilisées : 2 018 milliers d'euros

Les autres provisions concernent principalement des risques liés à des départs de site.

Ces postes n'enregistrent aucun avantage à long terme et aucune indemnité de fin de contrat.

Les autres mouvements correspondent à des reclassements de poste à poste.

Les provisions pour risques concernent des contentieux en cours. Les échéances de ces contentieux interviendront pour la plupart en 2021. Les montants provisionnés ont été définis au cas par cas entre les services concernés du Groupe et les conseils en charge de ces dossiers. Par ailleurs, aucun remboursement n'est attendu.

Compte tenu des échéances à court terme des provisions, ces dernières n'ont pas été actualisées.

Note 25. Emprunts et dettes financières

L'endettement du Groupe se compose de dettes bancaires et de dettes désintermédiées, parmi lesquelles figurent les financements suivants :

- un emprunt syndiqué bancaire de 200,0 millions d'euros à échéance 2025. Il s'agit d'une ligne de crédit revolving non amortissable (RCF) destinée au portage des opérations en phase de construction et de restructuration, à savoir le financement d'autorisations non exploitées et d'établissements en phase de restructuration, ainsi que le portage d'immobiliers existants en attente de commercialisation ;
- des crédits à court terme de promotion immobilière servant à financer les opérations de construction et de rénovation-extension pendant des périodes de 12 à 18 mois avant livraison et cession de l'immobilier ;
- des financements de portage immobilier avant cession de l'immobilier en l'état (dans le cas où le Groupe décide de déménager l'exploitation dans de nouveaux locaux) ou lancement d'un programme de promotion immobilière ;
- un programme de titres négociables à court terme (NEU CP, anciennement nommés billets de trésorerie) plafonné actuellement à 160,0 millions d'euros, servant en complément du crédit syndiqué et des crédits promotions à financer le portage et les travaux immobiliers avant cession ;
- des emprunts à moyen ou long terme d'une durée de 7 à 15 ans pour financer les investissements de maintien du Groupe ;
- des emprunts à long terme d'une durée de 10 à 12 ans servant à financer des titres de sociétés d'exploitation ou des autorisations d'exploiter. Il s'agit dans la majorité des cas d'opérations de refinancement, les prêts amortissables étant mis en place dès lors que les actifs d'exploitation sont en état de générer les cashflows suffisants pour rembourser les échéances d'emprunts ;
- un emprunt obligataire sous forme d'Euro-PP de 51,2 millions d'euros à échéance 2022, destiné à refinancer en complément des emprunts bancaires à moyen ou long terme des titres de sociétés d'exploitation ou des autorisations d'exploiter.

- un préfinancement des dotations soins en EHPAD mis en place en septembre 2020, correspondant à 6 mois de dotations, permettant au Groupe d'optimiser son BFR en disposant d'une trésorerie complémentaire.

Les autres dettes financières sont quant à elles principalement composées des éléments suivants :

- Les cautions versées par les résidents des établissements à leur entrée ;
- Les autres dettes financières diverses qui comportent notamment une dette viagère.

1. Variation des dettes

L'ensemble des dettes courantes et non courantes s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2019	Emissions	Rembst	Var. de périmètre	Variations de juste valeur	Effets du coût amorti ⁽¹⁾	Autres Mouvements ⁽²⁾	31/12/2020
<i>Euro PP</i>	51 013					73		51 085
<i>Titres négociables à court terme</i>	114 000	73 700	(81 000)					106 700
Total dettes désintermédiées	165 013	73 700	(81 000)			73		157 785
<i>Crédit syndiqué</i>	66 394	76 100	(29 100)			1 606		115 000
<i>Emprunts auprès des établs de crédit</i>	60 008	54 000	(13 171)	9 218				110 055
<i>Préfinancement des dotations soins</i>		39 126						39 126
<i>Crédits portage immobilier</i>	6 019	300	(1 165)	3 442				8 596
<i>Crédits promotion immobilière</i>	6 585	7 634	(6 585)					7 634
<i>Instruments financiers</i>	2 712					23		2 735
Total emprunts bancaires	141 719	177 160	(50 022)	12 660	23	1 606		283 146
<i>Cautions résidents</i>	10 002	3 072	(3 269)	69				9 873
<i>Autres dettes financières diverses</i>	206	1	(128)	61			1	140
<i>Concours bancaires courants</i>	203			9 563			(9 621)	145
<i>Intérêts courus non échus</i>	835			25			(5)	855
TOTAL	317 977	253 932	(134 419)	22 378	23	1 679	(9 625)	451 945
Non courants	174 676							175 837
Courants	143 301							276 108

⁽¹⁾ Les effets du coût amorti sont présentés en Note 8 – Coût de l'endettement financier net.

⁽²⁾ Les autres mouvements correspondent aux variations nettes des dettes financières à court terme.

En septembre 2020, le Groupe a mis en place un préfinancement des dotations soins en EHPAD, correspondant à 6 mois de dotations, lui permettant d'optimiser son BFR en disposant d'une trésorerie complémentaire.

La réconciliation de la variation des dettes diverses avec la variation présentée dans le tableau des flux de trésorerie est la suivante :

Flux de financement sur dettes diverses	2020	2019
Augmentation des cautions résidents	3 072	3 004
Augmentation des dettes financières diverses	1	1
Encaissements sur comptes courants hors Groupe		31
Flux d'augmentation présenté dans le tableau des flux de trésorerie	3 072	3 036
Remboursement des cautions résidents	(3 269)	(3 034)
Remboursement des dettes financières diverses	(128)	(255)
Apports en comptes courants hors Groupe	(338)	(845)
Flux de remboursement présenté dans le tableau des flux de trésorerie	(3 736)	(4 134)

2. Analyse des dettes courantes et non courantes

L'ensemble des dettes non courantes s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2020			31/12/2019		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Euro PP	51 158		51 158	51 085		51 085
Emprunts auprès des établissements de crédit	114 445		114 445	113 638		113 638
Cautions résidents	7 405		7 405	7 501		7 501
Autres dettes financières diverses	106		106	72	38	110
Instruments financiers dérivés	2 480	243	2 724	2 070	272	2 342
TOTAL	175 593	243	175 837	174 367	309	174 676

L'ensemble des dettes courantes s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2020			31/12/2019		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Euro PP	(72) ⁽¹⁾		(72)	(72) ⁽¹⁾		(72)
Emprunts auprès établissements de crédit	59 111	60 096 ⁽²⁾	119 206	12 764	6 019 ⁽²⁾	18 783
Préfinancement des dotations soins	39 126		39 126			
Cautions résidents	2 468		2 468	2 501		2 501
Autres dettes financières diverses		34	34		96	96
Instruments financiers dérivés	12		12	370		370
Crédits promotion immobilière		7 634	7 634		6 585	6 585
Titres négociables à court terme		106 700	106 700	8 700	105 300	114 000
Concours bancaires courants	134	11	145	192	11	203
Intérêts courus non échus	849	6	855	828	7	835
TOTAL	101 626	174 482	276 108	25 282	118 018	143 301

⁽¹⁾ La part courante de l'Euro PP correspond à la part courante du coût amorti.

⁽²⁾ La part immobilière des emprunts auprès des établissements de crédit correspond aux crédits accordés pour financer les besoins de portage à court terme de l'activité immobilière.

3. Echéances des dettes

L'échéancier des dettes courantes et non courantes s'analyse de la manière suivante :

En milliers d'euros	31/12/2020			31/12/2019		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
1 an au plus	101 626	174 482	276 108	25 282	118 018	143 301
De plus de 1 an à 5 ans	167 562	243	167 806	96 913	236	97 149
Supérieur à 5 ans	8 031		8 031	77 454	73	77 527
TOTAL	277 220	174 725	451 945	199 649	118 327	317 977

Le total des remboursements futurs non actualisés des emprunts bancaires, de l'Euro PP et des titres négociables à court terme s'analyse de la manière suivante (capital et intérêts) :

En milliers d'euros	31/12/2020			31/12/2019		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
1 an au plus	103 002	167 463	270 465	25 539	111 896	137 435
De plus de 1 an à 5 ans	164 739		164 739	98 962		98 962
Supérieur à 5 ans	6 631		6 631	76 119		76 119
TOTAL	274 372	167 463	441 835	200 620	111 896	312 516
Maturité moyenne (en années)	2,65	1,78	2,30	4,31	0,71	2,93

4. Structure financière

La structure de l'endettement liée aux emprunts auprès des établissements de crédit et auprès des investisseurs financiers sur le marché se présente comme suit :

Capital restant dû (En milliers d'euros)	31/12/2020			En %	31/12/2019			En %
	Exploit.	Immo.	Total		Exploit.	Immo.	Total	
Euro PP	51 085		51 085	12%	51 013		51 013	17%
Titres négociables à court terme		106 700	106 700	24%	8 700	55 800	64 500	21%
Titres négociables couverts						49 500	49 500	16%
Prêts à taux fixe	50 340	6 522	56 861	13%	44 267	3 513	47 781	16%
Prêts à taux variable couvert	94 990	903	95 893	22%	82 135	1 151	83 286	27%
Prêts à taux variable réglementé								
Prêts à taux variable non couvert	67 352	60 305	127 657	29%		7 940	7 940	3%
TOTAL EMPRUNTS GROUPE	263 767	174 430	438 197	100%	186 115	117 904	304 019	100%
Dont non courant	165 603		165 603	38%	164 724		164 724	54%
Dont courant	98 164	174 430	272 594	62%	21 392	117 904	139 296	46%

Le taux moyen d'intérêts des dettes, y compris instruments de couverture, s'élève à 2,06 % pour la période close au 31 décembre 2020, à comparer à 1,87% en 2019.

L'endettement financier net du Groupe s'analyse ainsi :

En milliers d'euros	Notes	31/12/2020			31/12/2019		
		Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Emprunts et dettes financières		277 219	174 725	451 945	199 649	118 328	317 977
Comptes courants internes		(2 924)	2 924		2 697	(2 697)	
Obligations locatives	16.	519 570	2 724	522 294	499 583	2 976	502 559
Instruments financiers actifs	15.	(81)		(81)	(100)		(100)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21.	(116 243)	(4 791)	(121 034)	(136 758)	(3 536)	(140 293)
Endettement Net		677 542	175 582	853 124	565 070	115 071	680 142
Elimination des obligations locatives	16.	(519 570)	(2 724)	(522 294)	(499 583)	(2 976)	(502 559)
Contrats de location-financement historiques ⁽¹⁾			27 751	27 751		29 381	29 381
Endettement Net selon covenants		157 972	200 609	358 581	65 488	141 476	206 964

⁽¹⁾ A la date de première application de la norme IFRS 16, les contrats de location-financement activés ont été reclassés en obligations locatives. Pour une meilleure comparabilité, ces contrats sont toujours présentés dans l'endettement net au 31 décembre 2020 mais cette distinction n'est plus opérée au titre des nouveaux contrats signés.

5. Covenants bancaires

Au titre de ses emprunts, le Groupe doit respecter un certain nombre d'obligations. En cas de non-respect, les banques pourraient obliger le Groupe à rembourser totalement, partiellement ou renégocier les conditions de financement. Les principaux covenants du Groupe à la clôture se décrivent ainsi :

- Endettement net d'Exploitation / EBITDA d'Exploitation¹ inférieur ou égal à 4,25 (levier)
- Endettement net d'Exploitation / Fonds propres et quasi-fonds propres d'Exploitation² inférieur ou égal à 1,25 (gearing)
- Endettement net immobilier au 31/12/2020 inférieur à 225 millions d'euros

Au 31 décembre 2020, les covenants sont respectés.

Note 26. Autres éléments non courants

Les autres éléments non courants concernent des subventions d'investissement associées à des immobilisations dont la comptabilisation en résultat est opérée au rythme d'amortissement des actifs associés. Ces subventions d'investissement s'élèvent à 7 779 milliers d'euros au 31 décembre 2020 contre 2 799 milliers d'euros à la clôture précédente. Leur augmentation est principalement liée aux entrées de périmètre de l'exercice pour 5 523 milliers d'euros.

¹ Sur la base d'un EBITDA d'Exploitation pro forma pour la contribution en année pleine des acquisitions à l'EBITDA d'Exploitation.

² Les fonds propres et quasi-fonds propres d'Exploitation sont constitués des capitaux propres d'Exploitation, hors impacts IFRS 16, et des impôts différés passifs d'Exploitation, hors impacts IFRS 16.

Note 27. Autres passifs courants

En milliers d'euros	31/12/2020			31/12/2019		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Fournisseurs d'immobilisations	1 338	2 500	3 838	4 345	5 859	10 204
Dettes fiscales hors IS	6 225	1 718	7 943	3 948	5 376	9 323
Dettes sociales	57 833	236	58 069	42 140	224	42 364
Autres dettes diverses	73 847	20	73 868	10 145	160	10 305
Passifs sur contrats	18 843	1 037	19 879	15 160	2 996	18 156
TOTAL	158 086	5 511	163 597	75 738	14 614	90 352

Toutes les autres dettes et comptes de régularisation sont à une échéance inférieure à un an.

La hausse des autres dettes diverses provient principalement des entrées de périmètre ainsi que des avances de trésorerie reçues des autorités sur le secteur Sanitaire pour 41 326 milliers d'euros, qui sont reprises au fur et à mesure de la facturation réelle et devraient ainsi s'apurer après l'arrêt du mécanisme de soutien Covid-19 sur l'exercice 2021.

Note 28. Instruments financiers

LNA Santé a souscrit des swaps et des caps de taux afin de couvrir son endettement à taux variable.

Les caractéristiques de ces instruments sont les suivantes :

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Nominal	96 300	134 910
Taux	0,00% - 4,51%	0,00% - 5,00%
Échéance	15/01/2021 - 25/06/2031	30/04/2020 - 25/06/2031

Les charges d'intérêts constatées au titre des instruments financiers sur l'exercice 2020 s'élèvent à 803 milliers d'euros.

La juste valeur des instruments financiers s'analyse de la manière suivante :

En milliers d'euros	31/12/2019	Variation en capitaux propres	Variation par résultat	Primes versées	31/12/2020
Juste valeur des instruments de couverture	(2 613)	(1 358)	1 136	179	(2 655)
Juste valeur des intruments financiers	(2 613)	(1 358)	1 136	179	(2 655)

Note 29. Contrats de construction

Pour les opérations de promotion sur des réhabilitations d'immobiliers et les créations réalisées en interne, les impacts dans le compte de résultat et le bilan s'analysent ainsi :

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Produits comptabilisés sur l'opération	126 359	127 235
Montant des travaux en cours	10 878	20 311
Coût total des opérations	152 182	152 924
Coûts engagés	152 182	152 924
Marge globale attendue	3 118	3 084
Marge comptabilisée	2 120	2 190
Montant dû par les clients	3 075	23 759
Passifs sur contrats	630	2 449

Note 30. Engagements hors bilan

1. Engagements donnés et reçus

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Cautions données sur montants initiaux des emprunts	18 306	21 644
Nantissement de fonds calculés sur le capital restant dû des emprunts	5 424	5 157
Nantissement de titres des sociétés consolidées calculés sur le capital restant dû des emprunts	9 266	9 044
Engagements hors bilan liés aux opérations de financement	32 996	35 845
Garanties données sur les prêts promoteurs	64 270	38 948
Cautions LNA Santé	34 695	27 737
Hypothèques et Privilèges de prêteur de deniers	29 575	11 211
Garanties données sur les loyers	12 293	12 146
Cautions bancaires aux propriétaires immobiliers	2 526	2 421
Cautions LNA Santé aux propriétaires immobiliers	9 767	9 725
Autres garanties données	1 928	2 552
Engagements contractuels d'acquisition d'immobilisations incorporelles	1 111	195
Engagements contractuels d'acquisition d'immobilisations corporelles	16 363	13 619
Engagements contractuels d'acquisition d'actifs financiers non courants	7 341	23 071
Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles	103 307	90 530
Engagements donnés (non actualisés)	136 304	126 375
Cautions bancaires	3 328	3 301
Engagements contractuels reçus pour vente d'immobilisations	4 850	
Part non utilisée des crédits corporate et crédit syndiqué	111 500	132 000
Part non utilisée des crédits promotion	10 366	4 415
Engagements reçus (non actualisés)	130 044	139 716

La variation des engagements hors bilan donnés est essentiellement due à un effet périmètre : les engagements hors bilan donnés par les sociétés du groupe Clinique Développement, acquises au 1^{er} décembre 2020, s'élèvent à 12 177 milliers d'euros.

La variation des engagements hors bilan reçus est quant à elle principalement liée à la part non utilisée des crédits corporate et crédit syndiqué.

2. Actifs et passifs éventuels

	31/12/2020	31/12/2019
Actifs éventuels	Néant	Néant
Passifs éventuels	Néant	Néant

Il n'existe pas, à la connaissance du Groupe et de ses conseils, de litige non provisionné susceptible d'impacter significativement l'activité, les résultats ou la situation financière du Groupe au 31 décembre 2020.

Note 31. Autres informations

1. Secteurs opérationnels

En milliers d'euros	Médico-Social France	Sanitaire	Médico-Social Belgique	Immobilier	Autres	TOTAL
31/12/2020						
Chiffre d'affaires	246 771	245 190	26 777	52 407	2 749	573 893
EBITDA ⁽¹⁾	63 148	45 292	5 468	1 629	2 622	118 158
EBITDA retraité IFRS 16	23 365	27 729	909	3 895	1 155	57 052
Actifs économiques employés	178 206	302 948	9 362			490 515
31/12/2019						
Chiffre d'affaires	238 391	204 785	27 310	55 016	2 358	527 860
EBITDA ⁽¹⁾	67 250	37 231	5 779	2 340	1 252	113 852
EBITDA retraité IFRS 16	29 802	21 283	1 259	4 453	(68)	56 730
Actifs économiques employés	163 958	163 542	9 553			337 053

⁽¹⁾ EBITDA : Résultat opérationnel avant autres produits et charges opérationnels, dotations aux amortissements et provisions, après dotations et reprises sur dépréciations de stocks immobilier.

Le passage du résultat opérationnel à l'EBITDA et de l'EBITDA à l'EBITDA retraité IFRS 16 est le suivant :

En milliers d'euros	31/12/2020			31/12/2019		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Résultat opérationnel	37 905	(826)	37 080	55 429	(921)	54 508
Dotations nettes aux amortissements et provisions	64 094	1 672	65 766	57 160	815	57 975
Dotations nettes aux dépréciations des créances clients	44		44	63		63
Provision engagements de retraite	574	4	578	361	3	364
Autres produits et charges d'exploitation	(5 413)	1 092	(4 322)	(5 248)	1 269	(3 979)
Subventions d'exploitation	5 935		5 935	4 314	27	4 341
Autres produits et charges d'exploitation à caractère d'EBITDA	(119)		(119)	1 202		1 202
Dépréciations de stocks immobiliers		(1 106)	(1 106)		(1 232)	(1 232)
Autres produits et charges opérationnels	13 508	793	14 302	(1 769)	2 381	612
EBITDA	116 529	1 629	118 158	111 511	2 340	113 852
Impact de l'élimination des loyers IFRS 16	(63 372)	2 266	(61 106)	(59 235)	2 113	(57 122)
EBITDA retraité IFRS 16	53 157	3 895	57 052	52 276	4 453	56 730

2. Parties liées

La liste des filiales du Groupe figure en Note 35 des présents Etats Financiers.

Les transactions entre la société mère et ses filiales ainsi que celles entre les filiales sont éliminées lors du processus de consolidation.

Les transactions et les soldes entre les sociétés du Groupe, les principaux dirigeants et les autres parties liées sont détaillés ci-dessous :

En milliers d'euros	2020	2019
Charges		
Loyer	1 934	1 902
Assistance technique et mandat de vente	1 842	2 095
Autres charges	7 875	1 051
Produits		
Mandat d'assistance gestion	102	52
Autres produits	412	385
Bilan		
Clients	80	49
Fournisseurs	3 061	1 012
Comptes Courants	305	689

3. Rémunération des dirigeants

Les rémunérations des mandataires sociaux et administrateurs sont présentées dans la synthèse suivante :

En milliers d'euros	2020	2019
Rémunérations allouées	575	575
Paiement en actions conditionné	304	304
Jetons de présence	98	98
TOTAL	977	977

Aucun avantage spécifique en matière de rémunérations différées, indemnités de départ et engagements de retraite complémentaire n'a été mis en place au bénéfice des mandataires sociaux.

Dans le cadre de l'autorisation de l'assemblée générale mixte du 22 juin 2016, le conseil d'administration a décidé lors de la réunion du 13 décembre 2017 de procéder à l'attribution gratuite d'actions au profit des trois dirigeants mandataires sociaux. La juste valeur initiale unitaire s'établit à 55,45 euros par action.

Information sur les actions de performance			
	Plan 2017-2020		
Date d'assemblée	22.06.2016		
Date du conseil d'administration	13.12.2017		
Nombre total d'actions attribuées aux dirigeants mandataires sociaux :	40 500		
M Jean-Paul SIRET	16 500		
M Willy SIRET	13 500		
M Damien BILLARD	10 500		
Dates d'acquisition des actions	Tranche A 13.12.2018	Tranche B /	Tranche C /
Date de fin de période de conservation	Tranche A 13.12.2019	Tranche B /	Tranche C /
Conditions de performance	Critère de rentabilité nette Critère de performance d'exploitation Critère du nombre de lits autorisés		
Nombre d'actions acquises au 31.12.2020	18 000		
Nombre cumulé d'actions annulées ou caduques	/		
Actions de performance restantes en fin d'exercice	22 500		

Note 32. Gestion des risques financiers

Risques de change

Le Groupe LNA Santé n'est pas exposé au risque de change dans la mesure où il exerce son activité au sein de deux pays de la zone euro (France et Belgique).

Risques de taux

Le Groupe met en œuvre une politique de diversification de ses sources de financement en combinant des financements bancaires et des financements désintermédiés sur des maturités courtes, moyennes et longues allant de 1 mois à 15 ans.

La structure des financements se répartit comme suit :

Type de financement	JJ à 1 an	1 an à 5 ans	Au-delà	Total encours	%
Euro-PP à taux fixe	(72)	51 158		51 085	12%
Prêts à taux fixe	18 707	31 880	6 275	56 862	13%
Prêts à taux variable couvert	20 328	75 302	264	95 893	22%
<i>Sous-total couvert</i>	<i>38 963</i>	<i>158 340</i>	<i>6 538</i>	<i>203 841</i>	<i>47%</i>
Prêts à taux variable non couvert	126 931	680	45	127 656	29%
NEU CP ^(*) non couvert	106 700			106 700	24%
<i>Sous-total non couvert</i>	<i>233 631</i>	<i>680</i>	<i>45</i>	<i>234 356</i>	<i>53%</i>
Total	272 594	159 020	6 583	438 197	100%
Part relative	62%	36%	2%	100%	

(*) NEU CP (Negotiable European Commercial Paper) : dénomination commerciale des titres négociables à court terme

Pour couvrir le risque de taux d'intérêt lié à la structure de sa dette financière, le Groupe utilise des produits dérivés d'échange de taux d'intérêt (swaps et caps). Ces produits dérivés sont qualifiés comptablement au sens des normes IFRS en instruments de couverture.

L'objectif de ces transactions est de transformer le taux variable de la dette en taux fixe et d'encadrer le risque de taux en fonction des anticipations de leur évolution.

Cette politique suivie de manière dynamique peut donner lieu en cours d'exercice, en fonction de l'évolution des taux de marchés, à des ajustements dans les positions de couverture.

Le montant des contrats de couverture représente au 31 décembre 2020 un risque couvert de 96 300 milliers d'euros. Ces couvertures portent sur des taux de 0,00% à 4,51% dont les échéances sont comprises entre le 15 janvier 2021 et le 25 juin 2031.

Seule la dette à moins d'un an est non couverte pour partie. Il s'agit principalement des financements de l'activité immobilière (les titres négociables à court terme, les crédits promotion et les portages immobiliers), du préfinancement des dotations soins et du tirage de lignes bilatérales.



En retenant une hausse de 1% des taux d'intérêt applicable à l'encours à taux variable et réglementé, les charges financières complémentaires seraient de 1 648 milliers d'euros.

Cependant, le Groupe dispose au 31 décembre 2020 d'une trésorerie nette de 120 889 milliers d'euros, à comparer à sa dette non couverte de 127 656 milliers d'euros. Le risque sur le montant non couvert s'en trouve donc réduit : l'impact d'une hausse de taux d'intérêt se traduisant par une hausse de la charge d'intérêt, d'une part, et par une hausse des produits d'intérêt générés par les placements de trésorerie, d'autre part.

Risques sur actions

Au 31 décembre 2020, la SA LNA Santé détient 141 198 actions propres, valorisées à 5 898 milliers d'euros contre 55 348 titres à la clôture précédente. Une valorisation au cours au plus bas de l'année 2020 (31,75€) et au plus haut de l'année 2020 (53,00€) s'échelonnerait de 4 483 milliers d'euros à 7 483 milliers d'euros, le prix de revient moyen des titres auto-détenus à la date de clôture s'établissant à 42,08 euros par titre.

Risques de liquidité

Le Groupe dispose au 31 décembre 2020 de 121 034 milliers d'euros de disponibilités et d'équivalents de trésorerie (soit 120 889 milliers d'euros de trésorerie nette des concours bancaires) ; ce qui représente 23% de son chiffre d'affaires d'exploitation.

La pérennité du modèle économique et la confiance des partenaires financiers facilitent l'accès au crédit et limitent le risque de liquidité.

Le programme d'émission de titres négociables à court terme est couvert par la trésorerie disponible et par la part non tirée du crédit syndiqué.

Le préfinancement des dotations soins, d'un montant à la clôture de 39 126 milliers d'euros, est couvert par les créances futures à naître sur les dotations soins.

Au regard de ces éléments, de l'analyse des actifs et passifs courants et des ratios de la structure financière, la société considère qu'elle n'est pas exposée au risque de liquidité.

Risques de solvabilité et rating

La cotation Banque de France de LNA Santé sur la base de ses comptes consolidés 2019 est à B4+ ; ce qui démontre ainsi « une capacité assez forte à honorer ses engagements financiers ».

Risques relatif aux engagements hors bilan

Les garanties et obligations contractuelles se décomposent à la clôture de l'exercice 2020 en engagements donnés sur une durée déterminée pour 136,3 millions d'euros constitués d'engagements liés aux opérations de financement pour 33,0 millions d'euros et aux activités opérationnelles pour 103,3 millions d'euros. Les engagements reçus s'élèvent au 31 décembre 2020 à 130,0 millions d'euros relatifs principalement à des lignes de crédit accordées et non utilisées, dont notamment la part non utilisée du crédit syndiqué (85 millions d'euros).

Les garanties et obligations contractuelles sont détaillées en Note 30 Engagements hors bilan des états financiers consolidés 2020.

Au titre de ses emprunts (crédit syndiqué et Euro-PP notamment), le Groupe doit respecter un certain nombre de covenants qui sont détaillés en Note 25.5. Au 31 décembre 2020, l'intégralité des covenants financiers est respectée.

Note 33. Actifs et passifs financiers

La juste valeur d'un actif ou d'un passif est le prix qui serait convenu entre des parties libres de contracter et opérant aux conditions du marché. A la date de la transaction, elle correspond généralement au prix de transaction. La détermination de la juste valeur doit ensuite être fondée sur des données de marché observables qui fournissent l'indication la plus fiable de la juste valeur d'un instrument financier.

La juste valeur des dérivés est déterminée sur la base des flux contractuels actualisés en utilisant les données de marché observables à la clôture.

La juste valeur des dettes fournisseurs, des créances clients correspond à la valeur comptable indiquée au bilan, l'effet de l'actualisation des flux futurs de trésorerie n'étant pas significatif.

	2020		2019	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers				
Actifs financiers non courants	4 983	4 983	4 398	4 398
Actifs sur contrats et créances clients	44 849	44 849	57 681	57 681
Autres actifs courants	37 671	37 671	4 920	4 920
Trésorerie et équivalents de trésorerie	121 034	121 034	140 293	140 293
Total actifs financiers	208 536	208 536	207 291	207 291
Passifs financiers				
Dettes financières non courantes ⁽¹⁾	175 836	175 836	174 676	174 676
Dettes financières courantes ⁽¹⁾	276 108	276 108	143 301	143 301
Dettes fournisseurs	56 139	56 139	47 796	47 796
Autres passifs financiers courants	97 585	97 585	38 665	38 665
Total passifs financiers	605 669	605 669	404 437	404 437

⁽¹⁾ Les dettes financières sont principalement constituées de dettes à taux variable. A l'exception des instruments financiers, évalués à leur juste valeur, l'impact de juste valeur des dettes à taux fixe n'est pas significatif.

Les niveaux de classification sont définis comme suit :

- Niveau 1 : prix coté sur un marché actif
- Niveau 2 : prix coté sur un marché actif pour un instrument similaire, ou autre technique d'évaluation basée sur des paramètres observables
- Niveau 3 : technique d'évaluation incorporant des paramètres non observables.

2020 En milliers d'euros	Méthode d'évaluation	Valeur comptable	Juste valeur par résultat	Dérivés - Couverture de flux de trésorerie	Juste valeur par OCI	Coût amorti
Actifs financiers						
Actifs financiers non courants	3	4 983		81	2 324	2 578
Actifs sur contrats et créances clients		44 849				44 849
Autres actifs courants		37 671				37 671
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	121 034	10 000			111 034
Total actifs financiers		208 536	10 000	81	2 324	196 132
Passifs financiers						
Dettes financières non courantes ⁽¹⁾	2	175 836		2 735		173 101
Dettes financières courantes ⁽¹⁾	2	276 108				276 108
Dettes fournisseurs		56 139				56 139
Autres passifs financiers courants		97 585				97 585
Total passifs financiers		605 669		2 735		602 934

2019 En milliers d'euros	Méthode d'évaluation	Valeur comptable	Juste valeur par résultat	Dérivés - Couverture de flux de trésorerie	Juste valeur par OCI	Coût amorti
Actifs financiers						
Actifs financiers non courants	3	4 398		100	850	3 448
Actifs sur contrats et créances clients		57 681				57 681
Autres actifs courants		4 920				4 920
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	140 293	38 622			101 671
Total actifs financiers		207 291	38 622	100	850	167 720
Passifs financiers						
Dettes financières non courantes ⁽¹⁾	2	174 676		2 712		171 964
Dettes financières courantes ⁽¹⁾	2	143 301				143 301
Dettes fournisseurs		47 796				47 796
Autres passifs financiers courants		38 665				38 665
Total passifs financiers		404 437		2 712		401 725

Note 34. Analyse du tableau des flux de trésorerie

1. Amortissements et provisions

La ligne Amortissements et provisions présentée au sein du tableau des flux de trésorerie s'analyse de la manière suivante :

En milliers d'euros	Note	2020	2019
Dépréciation des écarts d'acquisition	12.	271	541
Dotations aux amortissements et provisions incorporels	13.	1 544	405
Dotations aux amortissements et provisions corporels	14.	10 887	9 012
Dotations aux amortissements et provisions droits d'utilisation	16.	53 033	48 619
Dotations et provisions sur engagements de retraite	23.	631	473
Provisions pour risques et charges	24.	3 274	(2 571)
Amortissements et provisions		69 640	56 479

2. Variation du besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement s'analyse de la manière suivante :

En milliers d'euros	Note	2019	Variation	Autres Mouvements (*)	Var. Périmètre	2020
Stock	18.	113 773	(2 202)	(26 246)	1 043	86 369
Clients	19.	57 681	(14 071)		1 239	44 849
Autres actifs courants	20.	14 793	22 180	1 339	10 630	48 941
<i>Retraitement hors BFR</i>						
Compte courant ⁽¹⁾		(1 684)	(507)	(10)		(2 201)
Créances		70 790	7 603	1 328	11 869	91 589
Fournisseurs		47 796	5 627		2 716	56 139
Autres passifs courants	27.	90 352	49 951	620	22 675	163 597
<i>Retraitement hors BFR</i>						
Fournisseurs d'immobilisations et autres ⁽²⁾		(10 204)	6 955	(398)	(191)	(3 838)
Compte courant ⁽¹⁾		(34)	(248)		219	(63)
Dettes		127 910	62 285	222	25 418	215 835

(*) Les autres mouvements comprennent des subventions d'investissement accordées non reçues, des reclassements de poste à poste, des requalifications d'actifs immobiliers à long terme pour 19 797 milliers d'euros et des changements d'affectation d'actifs entre les activités Exploitation et Immobilier pour 8 835 milliers d'euros.

⁽¹⁾ présenté en flux net de trésorerie liés aux opérations de financement

⁽²⁾ présenté en flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement

Note 35. Périmètre de consolidation au 31 décembre 2020

Raison sociale	% de contrôle	% d'intérêts		Méthode de Consolidation	Siren/n°d'entreprise	Siège social
I- ACTIVITE EXPLOITATION:						
LNA SANTE	100,00%	100,00%		IG	388 359 531	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
LA CHÉZALIÈRE	20,29%	20,29%	(1)	IG	352 694 681	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
LE PARC DE DIANE	100,00%	100,00%		IG	394 055 602	16 rue de la Fonderie, 44200 NANTES
LE PARC DE LA PLESSE	100,00%	100,00%		IG	351 792 478	route de la Meignanne, 49240 AVRILLÉ
LE PARC DE LA TOUQUES	100,00%	100,00%		IG	421 178 740	Avenue Michel d'Ornano, 14800 DEAUVILLE
LE PARC SAINT-CHARLES	100,00%	100,00%		IG	428 670 319	10/14 rue du Moulin à Tan, 28000 CHARTRES
RÉSIDENCE LE POINT DU JOUR	100,00%	100,00%		IG	446 388 951	8 rue de Champles, 1301 BIERGES
RÉSIDENCE AIGUE MARINE	100,00%	100,00%		IG	444 727 051	1159 chemin de Reganeu, 83150 BANDOL
RÉSIDENCE VERTE PRAIRIE	100,00%	100,00%		IG	351 327 481	200 rue de la Calandro, 13300 SALON-DE-PROVENCE
LES JARDINS D'HENRIVILLE	100,00%	100,00%		IG	412 458 119	132 Rue Camille Desmoulins, 80000 AMIENS
WOOD SIDE RÉSIDENCE	100,00%	100,00%		IG	441 675 147	75 avenue du Général Ceuninck, 1020 BRUXELLES
LE BON JOUR D'IGNACE	100,00%	100,00%		IG	899 345 002	75 avenue du Général Ceuninck, 1020 BRUXELLES
RÉSIDENCE CREISKER	100,00%	100,00%		IG	452 918 303	78 avenue de Saint-Sébastien, 44380 PORNICHE
LE MAS DE LA CÔTE BLEUE	100,00%	100,00%		IG	489 578 492	Traverse de la Pointe Riche, 13500 MARTIGUES
RÉSIDENCE LES PLÉIADES	100,00%	100,00%		IG	445 348 923	192 rue Reine Jeanne, 83000 TOULON
LE PARC DE LA CENSE	100,00%	100,00%		IG	884 338 805	12 Drève d'Argenteuil, 1410 WATERLOO
LNA PAVILLON DE LA CENSE	100,00%	100,00%		IG	899 718 649	12 Drève d'Argenteuil, 1410 WATERLOO
LES JARDINS D'OLONNE	100,00%	100,00%		IG	478 216 559	100 rue Ernest Landrieau, 85100 LES SABLES D'OLONNE
BIAGIS	100,00%	100,00%		IG	480 780 600	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
LA VILLA DES POÈTES	100,00%	100,00%		IG	351 605 522	90 rue François Mauriac, 13010 MARSEILLE
RÉSIDENCE LES CAMÉLIAS	100,00%	100,00%		IG	338 662 547	8 rue Ambroise Croizat, 66330 CABESTANY
VILLA DES COLLETES	100,00%	100,00%		IG	393 358 197	84 chemin des Colletes, 06800 CAGNES-SUR-MER
RÉSIDENCE LES NYMPHÉAS	100,00%	100,00%		IG	352 351 399	2 rue Louzillais, 35740 PACÉ
RÉSIDENCE LE MONTHÉARD	100,00%	100,00%		IG	509 618 351	2 allée Jean Lurçat, 72000 LE MANS
LES JARDINS D'HERMINE	100,00%	100,00%		IG	440 249 043	55 avenue du Haut Sancé, 35000 RENNES
RÉSIDENCE DES SOURCES	100,00%	100,00%		IG	508 707 304	8 ter route de l'Horloge, 74500 EVIAN-LES-BAINS
RÉSIDENCE LES TAMARIS	100,00%	100,00%		IG	833 050 252	Avenue Léon Grosjean, 1140 EVERE
VILLA AMÉLIE	100,00%	100,00%		IG	532 107 109	32 rue de Nice, 17220 SAINT-ROGATIE
VILLA ÉLÉONORE	100,00%	100,00%		IG	500 673 926	5 rue Eugène Bizeau, 37270 MONTLOUIS-SUR-LOIRE
VILLA OCÉANE	100,00%	100,00%		IG	528 150 683	15 rue de Kerdonnerch, 56550 BELZ
LES OISEAUX	100,00%	100,00%		IG	739 502 268	169 avenue du Prado, 83110 SANARY-SUR-MER
RÉSIDENCE LES MIMOSAS	100,00%	100,00%		IG	420 020 349	4 rue des Arts, 11100 NARBONNE
VILLA DE FAUCON	100,00%	100,00%		IG	529 238 578	160 avenue de Rimiez, 06100 NICE
VILLA TOHANNIC	100,00%	100,00%		IG	380 487 041	22 rue Pierre Maréchal, 56000 VANNES
INSTITUT DE READAPTATION DE ACHERES	100,00%	100,00%		IG	393 902 135	7 Place Simone VEIL, 78260 ACHERES
CENTRE DE SANTE DE ACHERES	100,00%	100,00%		IG	828 197 046	7 Place Simone VEIL, 78260 ACHERES
RÉSIDENCE LE BOURGAILH	100,00%	100,00%		IG	331 913 756	46 avenue du Bourgailh, 33600 PESSAC
LES JARDINS DE LEYSOTTE	100,00%	100,00%		IG	410 104 269	126 chemin de Leysotte, 33140 VILLENAVE-D'ORNON
RÉSIDENCE TALANSSA	100,00%	100,00%		IG	351 121 470	62 Cours Maréchal Gallieni, 33400 TALENCE
VILLA DE VALROSE	100,00%	100,00%		IG	343 995 254	28 chemin de la Matte, 33360 LATRESNE
LE CLOS CHAMPIROL	73,24%	73,24%		IG	418 660 031	81 avenue Albert Raimond, 42270 SAINT-PRIEST-EN-JAREZ
PÔLE MÉDICAL D'ENNERY	100,00%	100,00%		IG	808 331 110	Route de Livilliers, 95300 ENNERY
INSTITUT DE READAPTATION DU CAP HORN	70,75%	70,75%		IG	817 462 690	1 Rue de Kergondec, 29800 LANDERNEAU
CENTRE DE READAPTATION DE L'ESTUAIRE	100,00%	100,00%		IG	820 328 904	1 Place Beaumanoir, 44100 NANTES
POLE SANTE ORGEMONT	100,00%	100,00%		IG	840 506 562	2 Bis Rue d'Orgemont, 77100 MEAUX
INSTITUT PREVENTION SANTE DIABETE GRAND EST	51,00%	51,00%	(2)	IG	891 438 129	Boulevard René Leriche, 67200 STRASBOURG
CHATEAU DE PARSAY	100,00%	100,00%	(2)	IG	402 046 452	Parsay, 79170 BRIEUILL SUR CHIZÉ
NORMANDY	100,00%	100,00%	(2)	IG	316 713 726	1 Rues Jules Michelet, 50400 GRANVILLE
POLYCLINIQUE DE DEAUVILLE	100,00%	100,00%	(2)	IG	377 815 899	28 avenue Florian de Kergolay, 14800 DEAUVILLE
CLINIQUE D'ALENCON	100,00%	100,00%	(2)	IG	524 291 937	62 rue Candie, 61000 ALENCON
CLINIQUE TOUS VENTS	100,00%	100,00%	(2)	IG	351 480 538	19 Avenue René Coty, 76170 LILLEBONNE
POLYCLINIQUE DE LISIEUX	100,00%	100,00%	(2)	IG	448 959 551	175 rue Ro rue Roger Aini, 14100 LISIEUX
CONCEPT SANTE GIE	100,00%	100,00%	(2)	IG	448 106 435	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
LNA BELGIQUE	100,00%	100,00%		IG	479 787 635	8 rue de Champles, 1301 BIERGES
LNA RETRAITE	100,00%	100,00%		IG	529 264 061	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
LNA ES	100,00%	100,00%		IG	484 434 113	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
L-C SANTE	51,00%	51,00%	(2)	IG	883 748 477	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
CLINIQUE DEVELOPPEMENT	100,00%	100,00%	(2)	IG	442 125 274	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
CLINIQUE DEVELOPPEMENT INVEST	100,00%	100,00%	(2)	IG	829 711 134	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
GALIDEAL	100,00%	100,00%	(2)	IG	829 641 588	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
GRI BOUILLAGE	66,64%	66,64%		IG	509 786 513	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
ENFANTILLAGES	66,64%	66,64%		IG	498 963 529	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC
GCS LNA SANTE	100,00%	100,00%		IG	514 782 168	2 cours du Rhin, 77700 SERRIS
MTJ	74,93%	74,93%		IG	450 567 987	81 avenue Albert Raimond, 42270 SAINT-PRIEST-EN-JAREZ
LNA ACHATS	100,00%	100,00%		IG	518 273 040	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTOUC

Raison sociale	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de Consolidation	Siren/n°d'entreprise	Siège social
II - ACTIVITE IMMOBILIERE:					
FONCIÈRE GNA	100,00%	100,00%	IG	438 910 275	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
LNA REAL ESTATE	100,00%	100,00%	IG	843 311 044	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
MF BANDOL 83	100,00%	100,00%	IG	499 848 307	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
MÉDICA FONCIÈRE 83	100,00%	100,00%	IG	438 811 986	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
MF YERRES 91	100,00%	100,00%	IG	752 476 572	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
MF COURBEVOIE 92	100,00%	100,00%	IG	752 655 886	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
FONCIÈRE DES TILLEULS	100,00%	100,00%	IG	599 841 169	8 rue de Champles, 1301 BIERGES
MF TOULON 83	100,00%	100,00%	IG	448 907 212	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
MF VINCENNES 94	100,00%	100,00%	IG	847 754 769	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
MF MAINVILLIERS 28	100,00%	100,00%	IG	484 043 641	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
MF AMIENS 80	100,00%	100,00%	IG	448 638 668	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
MF CHATOU 78	100,00%	100,00%	IG	809 522 071	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
MF IMR 93	100,00%	100,00%	IG	504 614 173	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
MF MARTIGUES 13	100,00%	100,00%	IG	449 628 486	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
MÉDICA SERRIS 77	100,00%	100,00%	IG	449 149 020	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
MF VERTO 44120	100,00%	100,00%	IG	481 506 632	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
MÉDICA FONCIÈRE 06	100,00%	100,00%	IG	450 989 678	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
MÉDICA FONCIÈRE GARCHES 92	100,00%	100,00%	IG	500 457 411	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
MÉDICA FONCIÈRE LA CELLE 78	100,00%	100,00%	IG	501 141 980	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
MÉDICA FONCIÈRE BRETEUIL	100,00%	100,00%	IG	504 365 529	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
MÉDICA FONCIÈRE LMB 41	100,00%	100,00%	IG	514 125 947	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
MÉDICA FONCIÈRE D'ÉPINAY	100,00%	100,00%	IG	582 032 421	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
MF 72 MONTHÉARD	100,00%	100,00%	IG	509 639 522	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
MF VILLENAVE 33	100,00%	100,00%	IG	532 056 983	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
MF ST-ROGATIEN 17	100,00%	100,00%	IG	535 105 589	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
MF MONTLOUIS 37	100,00%	100,00%	IG	535 096 242	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
MF BELZ 56	100,00%	100,00%	IG	529 229 874	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
MF 11 NARBONNE	100,00%	100,00%	IG	532 056 637	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
MF FALICONNIÈRE 061	100,00%	100,00%	IG	539 362 855	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
MF Olonne 85	100,00%	100,00%	IG	532 056 132	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
MF BREST 29	100,00%	100,00%	IG	797 744 083	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
MF THEIX 56	100,00%	100,00%	IG	793 277 120	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
MF POITIERS 86	100,00%	100,00%	IG	797 743 929	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
MF TOURS 37	100,00%	100,00%	IG	799 697 594	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
MF NANTES 44	100,00%	100,00%	IG	798 501 920	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
MRLB	100,00%	100,00%	IG	489 280 685	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
SCI CHÂTEAU LAMOTHE	100,00%	100,00%	IG	343 527 743	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
MF TALENCE 33	100,00%	100,00%	IG	798 502 985	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
MF ENNERY 95	100,00%	100,00%	IG	808 415 996	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
MF LA SEYNE 83	100,00%	100,00%	IG	808 383 608	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
MF LANDERNEAU 29	90,00%	90,00%	IG	817 481 997	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
MF LQEB 94	100,00%	100,00%	IG	838 201 697	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
SCI DU MOULIN VERT	100,00%	100,00%	IG	483 015 889	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
SCI SAINT ROCH N°3	100,00%	100,00%	IG	483 552 543	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
MF MEAUX 77	100,00%	100,00%	IG	849 190 913	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
SCI IMMOB INVEST	100,00%	100,00%	(2) IG	392 300 539	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
MF GUERANDE 44	100,00%	100,00%	(2) IG	891 206 716	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
LNA SERVICES	51,00%	51,00%	IG	442 082 863	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
LNA TRAVAUX	100,00%	100,00%	IG	813 844 529	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
MF 49 LA PLESSE	100,00%	100,00%	IG	521 984 492	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
MF ST MAUR 94	100,00%	100,00%	IG	752 669 614	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
MF MORET 77	100,00%	100,00%	IG	847 926 185	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
MF ROSNY 93	100,00%	100,00%	IG	838 201 614	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
FONCIÈRE SSR IMB	100,00%	100,00%	IG	509 621 488	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
SCI DE LA PRINCESSE	100,00%	100,00%	IG	448 650 960	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
MF ACHÈRES 78	100,00%	100,00%	IG	814 387 981	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
MF VANNES 56	100,00%	100,00%	IG	807 461 082	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
MF PESSAC 33	100,00%	100,00%	IG	799 729 306	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
MF LATRESNE 33	100,00%	100,00%	IG	799 729 082	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
IMMOBILIÈRE DE LA FONTENELLE	100,00%	100,00%	IG	753 241 959	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
MF 44	100,00%	100,00%	IG	527 822 571	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
MÉDICA FONCIÈRE MARSEILLE 131	100,00%	100,00%	IG	504 807 710	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
ENFANTILLAGES IMMOBILIER	66,64%	66,64%	IG	798 210 068	7 boulevard Auguste Priou, 44120 VERTO
SOCIÉTÉ DE GESTION DES PARKINGS DU CLOS	65,00%	65,00%	IG	827 586 991	81 avenue Albert Raimond, 42270 SAINT-PIERRE-EN-JAREZ

(1) La société Sarl La Chézalière, bien que détenue à 20,29 %, est intégrée globalement compte tenu des éléments contractuels entre les deux sociétés et les modalités de direction.

(2) Sociétés nouvellement créées ou acquises